

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

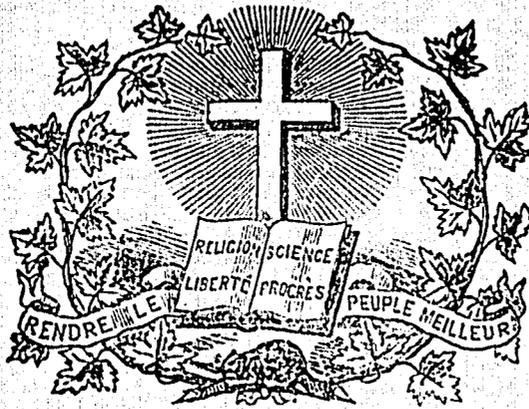
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Octobre, 1858.

No. 10.

**SOMMAIRE.** — LITTÉRATURE: La Toussaint. — Le Jour des Morts par le vicomte Walsh. — FRAGMENTS HISTORIQUES: Mémoire sur le gin-seng par le Père Lafitau. (suite et fin). — ÉDUCATION: Pédagogie: Comment un maître peut réformer sa classe, par J. J. Rapet (suite). — Quelques principes de l'art d'enseigner, par L. d'Altonville (suite). — Hygiène et médecine des enfants, par la comtesse de Ségur (suite et fin). — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur: Le laboureur et ses enfants, par Lafontaine. — Exercices de grammaire. — AVIS OFFICIELS: Érection de municipalité scolaire. — Nomination d'un membre du bureau des examinateurs catholiques de Québec. — Diplômes accordés par le bureau des examinateurs catholiques de Montréal. — Dons offerts au département. — EDITORIAL: Les premières salles d'asile et les premières crèches en Canada. — Petite revue mensuelle. — Distributions de prix: Collège de Ste. Anne Lapointière. — GRAVURES: Fac simile de la planche de l'ouvrage du Père Lafitau représentant le gin-seng.

doanciers sont parvenus au repos céleste, et ils se disent: Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire? ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme, ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que pour rendre les saints heureux "Dieu n'emploiera pas sa puissance ordinaire; il fera plus: il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

"Les élus seront tellement embellis des présents de Dieu, qu'à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se reconnaître. Est-ce là ce corps autrefois sujet à tant d'infirmités? Est-ce là cette âme qui avait des facultés si bornées?"

"Notre âme, dans cette chair mortelle, ne peut rien rencontrer qui la satisfasse; elle est d'une humeur difficile, elle trouve à redire à tout. Quelle joie pour elle d'avoir enfin rencontré un bien infini, une beauté accomplie qui arrête à jamais toutes ses affections, sans que son ravissement puisse être troublé ou interrompu par le moindre désir!"

"Dieu est la lumière qui éclaire les saints; Dieu est la gloire qui les environne; Dieu est le plaisir qui les transporte; Dieu est la vie qui les anime; Dieu est l'éternité qui les établit dans un glorieux repos.

"Dans la céleste Jérusalem, il n'y aura pas d'erreur, parce qu'on y verra Dieu; il n'y aura pas de douleur, parce qu'on y jouira de Dieu; il n'y aura pas de crainte ni d'inquiétude, parce qu'on y reposera en Dieu."

Pentasserais bien d'autres citations du grand orateur, car Bossuet s'est plu à parler de la gloire des élus; mais je m'arrête, car je trouve qu'un des meilleurs moyens de faire concevoir les délices du ciel, c'est de montrer les misères de la terre. "Là-haut, un océan de bonheur! ici-bas, quelques petites gouttes de joie. Sur la terre, dit l'Ecclesiaste, on ne sourit qu'en tremblant."

"Ici-bas, nous pensons reposer, et cependant le temps nous enlève, et nous sommes la proie de notre propre tyrannie.

"Qui de nous ne désire pas le repos? Et celui qui agit dans sa maison, et celui qui travaille à la campagne, et celui qui navigue sur les mers, et celui qui négocie sur la terre, et celui qui sort dans les armées, et celui qui s'intrigue et s'empresse dans les cours: tous aspirent de loin au repos.

"Tout homme sensé se destine un lieu de retraite et de repos; lieu qu'il regarde de loin comme un port dans lequel il se jettera quand il sera poussé par les vents contraires. Mais cet asile que vous vous préparez contre la fortune est encore de son ressort; et, si loin que vous étendiez votre prévoyance, jamais vous n'égalerez ses bizarreries; vous penserez vous être muni d'un côté, la ruine vous viendra de l'autre; vous aurez tout assuré aux environs, l'édifice fondra tout à coup par le fondement; si le fondement est solide, un coup de foudre viendra d'en haut qui renversera tout de fond en

## LITTÉRATURE.

### LA TOUSSAINT.

Voici venu le mois des vents et des tourmentes, le mois où le souffle précurseur de l'hiver emporte les feuilles des arbres, comme le temps a emporté nos beaux jours.

Pendant le cours de l'année, la religion, de distance en distance, a répandu des fêtes parmi nos journées de travail, comme des repos, comme des oasis dans le désert, pour le chrétien fatigué. Pendant les mois écoulés, chaque mystère a eu sa solennité, chaque saint sa commémoration.

La naissance du Sauveur, sa présentation au temple, sa circoncision, son épiphanie, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, ont été célébrées.

La descente du Saint-Esprit, la Fête-Dieu, l'Annonciation, la Nativité, la Conception, la Visitation, l'Assomption de la Sainte Vierge, ont vu se succéder leurs anniversaires avec les mois qui se suivaient... Eh bien! toutes ces journées consacrées et bénites ne sont point encore assez pour le catholicisme: il a voulu d'autres solennités que celles des mystères, et, après avoir cherché dans ses annales, après avoir passé en revue tous les mérites, toutes les vertus, toutes les souffrances des saints, il a mis chaque jour de l'année sous la protection spéciale d'un habitant du ciel; et comme l'année est loin d'avoir autant de jours que les cieux ont d'élus, il a couronné toutes les commémorations particulières par une commémoration générale.

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ses enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu; dans sa justice, elle amène devant le grand rémunérateur, et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la Toussaint, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel; et la communion des saints qui jouissent de l'éternel bonheur et des justes qui y aspirent est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitent encore la vallée de larmes prennent courage en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leurs

combe. Je veux dire simplement, et sans figure, que les malheurs ici-bas nous assaillent et nous pénètrent par trop d'endroits, pour pouvoir être prévus et arrêtés de toutes parts. Il n'y a rien sur la terre ou nous mettions notre appui, enfants, amis, dignités, emplois, qui non-seulement ne puisse manquer, mais encore ne puisse nous tourner en une amertume infinie ; et nous serions trop novices dans l'histoire de la vie humaine si nous avions encore besoin qu'on nous prouvât cette vérité."

Voilà comme Bossuet peignait devant Louis le Grand la misère du bonheur du monde, et il n'avait trouvé la terre si pauvre que parce qu'il venait de regarder la félicité des élus ! Quand, d'un soleil radieux, vous reportez vos yeux sur les objets qui vous environnent, ils vous semblent tous obscurs.

L'Eglise, dans la solennité de la Toussaint, veut nous faire envier le ciel ; c'est donc bien, ce jour-là, de nous faire prendre en dégoût le lieu de notre exil. Nous n'aimons jamais tant la patrie que lorsque le bannissement nous est dur !

Avant d'en venir à établir une fête commune à tous les saints, l'Eglise a eu des fêtes pour les différents ordres des habitants du ciel, soit dans le rang qu'ils tiennent là-haut, soit dans la condition qu'ils ont eu sur la terre.

Ainsi, l'Eglise orientale célèbre encore aujourd'hui la fête de tous les saints de l'Ancien Testament, c'est-à-dire de tous les justes qui ont précédé la venue du Messie. L'office s'en fait le dimanche qui précède Noël.

Celle de tous les Apôtres s'est faite longtemps le 1er mai ; la fête de tous les disciples, le 15 juillet.

Celle de tous les martyrs a eu aussi son jour fixé.

La solennité en honneur des pères du désert avait été établie le vendredi de la Quinquagésime.

Le premier qui fit solenniser, dans Rome, la fête de tous les saints, fut le pape Grégoire III, qui siégeait sur la chaire de saint Pierre en 731.

Le pape Grégoire IV étant venu en France vers l'année 835, exhorta Louis le Débonnaire à faire célébrer la grande commémoration des saints par tous ses Etats, ce qui fut exécuté le 1er novembre.

C'est depuis ce temps que la Toussaint est devenue la fête de l'automne, la fête qui clôt les beaux jours, la fête voisine de la mort.

C'est ce jour-là, pendant que les vents sifflent autour des vieilles églises, et que les feuilles des forêts sont emportées par le souffle qui annonce l'hiver, que la religion, dans ses sanctuaires, chante cette hymne à tous les saints :

"Nous, mortels, nous nous assemblons avec joie pour chanter les palmes et les couronnes que vous avez gagnées, ô saints habitants du ciel, au prix de tant de lutttes et de si rudes travaux !

"Nous, revêtus de misères, nous vous célébrons, vous que le Tout-Puissant a revêtus de gloire.

"Nous, qui mangeons le pain du travail et des larmes, nous vous célébrons, vous qui ne vivez que d'amour et de vérité, et qui buvez dans des coupes d'or les eaux vives des sources sacrées.

"Vous, qui étiez humbles sur la terre, nous vous voyons aujourd'hui mêlés aux saints vieillards qui mettent leurs diadèmes de gloire aux pieds du Roi des rois.

"O vous qui avez été nos frères, soyez-le encore dans le ciel ! Nous sommes pauvres, chétifs et vêtus de misère, et vous, vous portez des robes éclatantes, blanchies dans le sang de l'Agneau ; mais ne détournez pas vos regards de vos frères d'ici-bas !"

Quand les voûtes des cathédrales et des églises des hameaux entendent chanter ces poétiques paroles, les jours commencent à raccourcir et la nuit à descendre de bonne heure : aussi le salut de la Toussaint se célébrerait dans les ombres, si ce n'était beaucoup de cierges qui brûlent sur l'autel.

La Toussaint est la dernière fête que l'on chôme dans les châteaux ; après sa solennité, on pense à revenir dans les villes. Alors la campagne devient triste pour ceux qui n'aiment que la verdure, les fleurs et les ciels sans nuages. Alors les feuilles séchées tombent, tombent comme des illusions qui s'en vont. Alors de grandes rumeurs s'élevaient au milieu des nuits et font rêver tristement. Mais dans ce deuil il y a encore grand attrait pour les hommes qui ont vieilli et souffert. Les fêtes fleuries du printemps vont à la jeunesse ; notre fête, à nous, c'est celle qui touche à la journée des morts.

### Le Jour des Morts.

"La religion, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, à couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la mémoire des innombrables habitants du sépulchre ; vaste communauté des morts, où le grand est couché auprès du petit ; république de parfaite égalité, où l'on

n'entre point sans ôter son casque et sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau.

"Dans ce jour solennel, où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressent pour ses amis nouvellement perdus. Le chagrin prend, par cette union, quelque chose de souverainement beau, comme une moderne douleur prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vieilles traditions d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude qu'il avait à honorer."

Le soir de la Toussaint, pendant que chaque famille, de retour des offices, reste rassemblée devant le foyer domestique, qui a repris sa flamme et sa douce chaleur, on entend descendre des tours et clochers, et se mêler au premier silence de la nuit, des tintements funéraires. C'est la voix des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux.

Cette voix de fer, comme dit Shakspeare, tombe d'en haut sur ceux qui s'en vont chercher des distractions, des spectacles et des plaisirs ; elle tombe sur tous, donnant des pensées graves à ceux qui ne voudraient que rire et folâtrer : car, voyez-vous, cette fête des morts n'est pas comme les autres fêtes ; il y a des esprits qui ne veulent ni de Noël, ni de Pâques, qui ne croient ni à la naissance, ni à la résurrection du Christ... ; mais qui sont bien forcés de croire à la mort de leur mère, de leur père... , de leurs enfants, peut-être !... Alors, la cloche du jour des trépassés leur dit quelque chose, et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solennités qui parlent au cœur.

Admirez quelle connaissance la religion a du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils la tristesse et la douleur n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle a montré les rayons du ciel à côté des ombres du sépulchre, la résurrection auprès de la mort.

Le jour de la fête de tous les saints, elle n'a parlé que du bonheur des élus, que de leurs délices sans fin, que de leur gloire, afin que, le lendemain, nous priassions avec plus de ferveur, avec plus d'instances, pour que le Dieu des vivants et des morts donne à notre père, à notre mère, à nos amis, ce repos et cette félicité que l'orateur sacré nous a fait entrevoir.

Figurez-vous donc un jour des morts sans un reflet du ciel ! O Dieu ! que tout y serait noir et lugubre ! Cercueil, destruction, pourriture, voilà ce qui viendrait à l'esprit, ce qui saisirait le cœur, quand on serait rassemblé pour penser à ses parents, à ses amis morts ; on reculera épouvanté ; car on ne verrait que vers et corruption. L'encens de cette cruelle fête ne serait que la puanteur du sépulchre ; ses cierges, que les torches des funérailles ; ses chants, que des plaintes, et ses hymnes que des gémissements.

Dieu, qui a fait le cœur de l'homme, en connaît la faiblesse, en conçoit les terreurs : aussi quand il veut, pour notre bien, que nous songions à la mort, il fait tomber sur elle quelques lueurs de sa gloire ; quand il nous commande de venir prier près des tombeaux, il fait descendre dans les régions funèbres deux filles des ciels, la foi et l'espérance ; et ces saintes enchanteresses nous disent là des paroles si douces, que la terreur nous abandonne ; et au lieu des épouvantelements de la mort, nous ressentons un calme, une paix, qui consolent ; à travers nos pleurs, nous voyons de beaux anges emportant sur leurs ailes les âmes délivrées de nos amis... ; et dans le profond silence qui s'étend sur les tombes, si un mot nous arrive, c'est celui de résurrection.

Jamais on ne nous a autant montré, enseigné la puissance de la prière et l'excellence de notre grand sacrifice, qu'auprès des autels tendus de deuil ; auprès du cercueil, l'Eglise a voulu nous faire voir la prière plus forte que la mort.

C'est sur le corps glacé de notre mère, sur les restes de notre vieux père, sur les jeunes cadavres de nos enfants, sur la cendre de nos amis, que le christianisme nous dit : N'ayez pas peur, *nolite timere* : la tombe, c'est le berceau de l'imortalité ; levez la tête, regardez : vos amis, vos enfants, votre père, votre mère, n'ont laissé ici-bas que leurs dépouilles, que leurs vêtements usés ; ils avaient eu foi dans le Christ, et le Christ, c'est la résurrection et la vie... Admirable ! mille fois admirable la religion qui console ainsi ! Sois donc bénie par tous les hommes, ô sainte foi catholique ! c'est toi seule qui peux crier sur les tombeaux :

O mort ! où est ta victoire ?  
O mort ! où est ton aiguillon ?

C'est toi qui donnes à nos affections, à nos amitiés, une durée qui s'allonge par de là la vie ; c'est toi qui renoues les liens que les années et les maladies avaient voulu rompre ; c'est toi qui concèdes aux enfants le pouvoir de racheter du purgatoire les âmes de leurs

pères et de leurs mères, et aux parents la puissance de donner une seconde fois la vie à leurs enfants.

Pendant que le pauvre mendiant a vécu ses mauvais jours, pendant qu'il a souffert et gémi, qui a le mieux secouru ses douleurs, consolé ses souffrances ? ... Oh ! nous le savons tous : c'est la religion.

Eh bien ! quand le mendiant aura fait son temps de misère ; quand son cadavre sans suaire et sans cercueil sera gisant sur la paille, qui viendra le garder comme un cadavre de roi ? encore la religion.

Car, voyez-vous :

« Chez les anciens, les restes du pauvre ou de l'esclave étaient abandonnés presque sans honneurs ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque. L'indigent de l'Evangile, en exhalant son dernier soupir, devient soudain (chose sublime !) un être auguste et sacré... A peine le mendiant qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie, que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle à une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter un juste racheté par le sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste.

« C'est ainsi que le grand nom de chrétien met tout de niveau dans la mort, et l'orgueil du plus puissant potentat ne peut arracher à la religion d'autre prière que celle-là même qu'elle offre pour le dernier manant de la cité. »

Sous la croix de marbre qui étend ses bras sur les restes du riche, sous la croix de bois noir qui protège la fosse de gazon du simple villageois, la religion, quand est venu le jour des morts, fait entendre les mêmes paroles. Ecoutez :

« Bienheureux sont ceux qui dorment dans le Seigneur !

« Le Seigneur parlera, et les morts entendront la voix du fils de Dieu

« Celui qui écoute sa parole et qui croit en lui est passé de la mort à la vie.

« L'heure vient, et tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ceux qui auront bien fait sortiront pour ressusciter à la vie ; et ceux qui auront mal fait sortiront pour ressusciter à leur condamnation. »

Quand cette heure dernière sera arrivée, heure à laquelle Dieu a résolu de réveiller les élus de leur sommeil, une voix sortira du trône et de la propre bouche du fils de Dieu, qui ordonnera aux morts de revivre : « Os arides ! Os desséchés ! écoutez la parole du Seigneur ! *Osa arida, audite verbum Domini !* »

Au son de cette voix toute-puissante qui se fera entendre en un moment de l'orient jusqu'à l'occident, et du septentrion jusqu'au midi, les corps gisants, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible, seront émus dans les creux de leurs tombeaux.

Toute la nature commencera à se remuer, et la mer, et la terre, et les abîmes, se prépareront à rendre leurs morts, qu'on croyait qu'ils avaient engloutis comme leur proie, mais qu'ils avaient seulement reçus comme dépôt, pour le remettre fidèlement au premier ordre : car Jésus, qui aime les siens jusqu'à la fin, prendra soin de ramasser, de toutes les parties du monde, leurs restes toujours précieux devant lui. Il ne faut pas s'étonner d'un si merveilleux soin, c'est de lui qu'il est écrit qu'il porte tout l'univers par sa parole très-efficace.

Toute la vaste étendue de la terre, et les profonds des mers, et toute l'immensité du monde, ne sont qu'un point devant ses yeux ; il soutient de son doigt les fondements de la terre ; l'univers entier est sous sa main. Et lui, qui a bien su trouver nos corps dans le néant même, d'où il les a tirés par sa parole, ne les laissera pas échapper à sa puissance au milieu de ses créatures ; car cette matière de nos corps n'est pas moins à lui pour avoir changé de nom et de forme. Ainsi, il saura bien ramasser les restes dispersés de nos corps qui lui sont toujours chers, parce qu'il les a une fois unis à une âme qui est son image. En quelque coin de l'univers que la loi des changements ait jeté nos restes, il les gardera ; et quand la violence de la mort les aurait poussés jusqu'au néant, Dieu ne les aurait pas perdus pour cela : « Car il appelle ce qui n'est pas avec la même facilité que ce qui est. Et Tertullian a raison de dire que le néant est à lui. »

Je le demande avec orgueil, y a-t-il sous le soleil un culte qui sache aussi bien consoler de la mort ?

Aussi, le jour des trépassés est une des fêtes que le peuple comprend le mieux. Dans nos églises autour du catafalque, dans les cimetières parmi les monuments somptueux et les fosses où nous

sont les longues herbes et les mauves bleues, on le voit prier avec une triste mêlée d'espérance... Et comment l'espérance ne descendrait-elle pas dans nos cœurs, quand nous demandons la paix et le repos pour nos proches, pour nos amis, passés de vie à trépas ?

Dans les admirables prières de l'Eglise, tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espoir ; la mort se plaint, se réjouit, tremble, se rassure, gémit et supplie :

« Le jour qu'ils ont rendu l'esprit, ils retournent à leur terre originelle, et toutes leurs vaines pensées périssent.

« O mon Dieu ! ne vous souvenez ni des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances !

« O Dieu ! cessez de m'ailliger, puisque mes jours ne sont que néant !

« Lorsque vous me chercherez le matin, vous ne me trouverez plus.

« La vie m'est lourde à porter ; la vie m'est pleine d'ennuis ; je m'abandonne aux regrets. Seigneur, vos jours sont-ils comme les jours des hommes mortels, et vos années éternelles comme nos passagères années ?

« Pourquoi, Seigneur, détournez-vous votre visage et me traitez-vous comme votre ennemi ? Devez-vous déployer votre puissance contre une feuille que le vent emporte, contre une feuille séchée ?

« L'homme né de la femme vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères ; il est comme une ombre qui ne demeure jamais dans le même état.

« Mes jours sont passés, toutes mes pensées sont évanouies, toutes les espérances de mon cœur dissipées... Je dis au sépulture : Vous serez mon père ; et aux vers, vous serez ma mère et mes sœurs !

« Une voix dit : Mes jours se sont évanouies comme la fumée, mes os sont tombés en poudre.

« Une autre voix répond : Mes jours ont décliné comme l'ombrie.

« Qu'est-ce que la vie ? demande le prêtre.

« La foule répond : Une petite vapeur.

« Les morts se sont endormis dans la poussière.

« Ils ressusciteront tous comme ils étaient.

« Ils se réveilleront.

« Oui, glorieux dans le Seigneur.

« Heureux ceux qui dorment dans le Seigneur ; car leurs bonnes œuvres les suivent, et dans le sein de Dieu ils se reposent de tous leurs travaux !

« Du fond de l'abîme, nous criions vers vous, ô Seigneur ! Seigneur, écoutez notre voix !

« Si vous comptez toutes nos iniquités, oh ! qui pourra soutenir votre jugement ?

« Mais la miséricorde est grande entre vos mains ;—Seigneur, soyez-nous miséricordieux ; depuis le matin jusqu'au soir Israël espère en vous ! »

Où une grande partialité m'avengle, ou jamais la tristesse et la crainte, la douleur et l'espoir, n'ont eu de paroles plus saisissantes que celles de ces prières des morts.—Il y a là plus que la tristesse de la terre, plus que les plaintes des vivants.—Aux voix qui gémissent dans le monde,—les voix de ceux qui n'y sont plus qui mêlent et sortent du silence des tombes pour ce grand concert de larmes et de regrets.

Et du haut de la chaire, c'est le grand orateur de la mort qui parle :

« A la fin des siècles, tout le genre humain se lèvera comme une seule moisson. Mais, en attendant, il faut mourir et être assujéti à la corruption : car nous portons une chair de péché, chargée d'infirmités et de maladies »

Allez dans les hôpitaux en ce triste jour, pour y contempler le spectacle de l'infirmité humaine : là, vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps. Là elle étend, là elle retire, là elle relâche, là elle engourdit, là elle cloue un corps perclus et immobile, là elle le secoue tout entier par le tremblement : pitoyable variété ! diversité surprenante !

Chrétiens, c'est la maladie qui se joue comme il lui plaît de nos corps, que le péché a abandonnés à ses cruelles bizarreries.

O homme ! considère le peu que tu es, regarde le peu que tu vau ; viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Et la fortune, pour être également outragée, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux. Le secours qu'on donne à nos corps est l'image du grand secours que leur donne un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout à fait. Mais, en attendant, il faut qu'ils tombent pour qu'ils soient renouvelés. Il ne laisseront à la terre que leur mortalité et leur corruption ; il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière ; la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre ne

lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en eux, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes : *Post totum ignobilitatis elogium caduce in originem terram, et cadaveris nomen, et de isto quoque nomine peritura in nullum inde jam nomen, in omnis vocabuli mortem.*

David, Job, Tertullien, Bossuet, Châteaubriand, m'ont fourni les paroles avec lesquelles j'ai écrit sur la journée des morts. Si j'en appelais aux souvenirs de chacun de nous, je serais sûr d'émouvoir encore : car, parmi ceux qui liront ces pages, presque tous ont mené le deuil autour d'un tombeau; presque tous ont dit les prières des agonisants près d'un lit de moribond; presque tous ont vu l'enlèvement d'un cercueil, ont récité le *De profundis* sous la voûte mortuaire du trépassé; presque tous ont entendu les pelletées de terre tomber et résonner si lugubres sur les planches de la bière; mais nous n'évoquerons point de si tourmentantes réminiscences; le jour des morts ne doit pas être un jour d'épouvante, mais un jour d'espérance et presque de consolation.

L'Eglise, dès son origine, a toujours prié pour ses enfants morts; elle, qui connaissait les miséricordes du Seigneur, ne cessait d'offrir, pour les trépassés, le sacrifice qui rachète les âmes et qui leur ouvre les portes du ciel; mais saint Odilon, abbé de Cluny, a été un des premiers à établir une commémoration générale pour tous les fidèles, et pour cette solennité il choisit le lendemain de la fête de tous les saints.

En peu de temps on vit adopter et pratiquer cette observation dans toute l'Eglise d'Occident par l'autorité du siège apostolique. Bientôt après on la mit au nombre des fêtes dont l'observation est de précepte parmi le peuple et le clergé.

Cette fête de regrets, de souvenirs et de prières, était déjà toute commune en Angleterre au commencement du troisième siècle, comme il paraît par le concile d'Oxford, tenu l'an 1222. Elle y est au rang des solennités de seconde classe.

Elle a été ordonnée comme de précepte pour la ville et le diocèse de Paris, par l'évêque Eustache du Bellay, dans ses statuts de l'an 1557.

Maintenant, cette commémoration des morts est établie et enracinée dans les mœurs des peuples, et les hommes oublieraient bien des fêtes avant celle-là.

La prière, c'est la respiration de l'âme, surtout près des tombeaux : là, les choses de la mort, la terre tombant sur le cercueil, le marbre scellé pesant sur le trépassé, les vers, la corruption venant, malgré tous nos efforts, malgré les chasses de bois de chêne et de plomb, dévorer le peu qui nous reste de nos proches et de nos amis; toutes ces choses briseraient le cœur. Mais la prière soulève ces poids écrasants de dessus nos âmes, et les fait respirer.

La prière est comme une rosée qui reverdit le bonheur et qui rend plus douce la prospérité.

La prière est comme une blanche aurore qui se lève sur nos chaigrins pour en dissiper les ténèbres et pour faire voir le ciel aux yeux noyés de larmes.

Aussi la religion l'a mêlée à toutes ses fêtes, et dans l'année chrétienne elle monte sans cesse vers Dieu avec les mérites des bonnes œuvres et la fumée de l'encens.

VICOMTE WALSH.

### FRAGMENTS HISTORIQUES.

Nous nous sommes procurés des documents qui nous permettent d'ajouter quelques nouveaux détails à ce que nous avons dit du Père Lafitau et du gin-seng. On voudra bien nous permettre de les citer ici tels que nous les avons, sans aucune transition :

Une lettre que le marquis de Beauharnais (1) écrivait le 13 octobre 1727, au ministre de la marine, le comte de Maurepas, nous parle de certain mémoire, que le Père Lafitau aurait composé sur une question politique des plus importantes et des plus délicates. "J'ai l'honneur, dit M. de Beauharnais, de vous envoyer ci-joint, un mémoire que m'a donné le révérend Père Lafitau, au sujet des différends entre les deux couronnes, sur les prétentions des uns et des autres. Comme ce mémoire peut servir Mgr. à celui auquel il me dit avoir travaillé avec M. Begon, j'ai cru devoir vous l'envoyer." Ces écrits sont probablement encore conservés aux archives du gouvernement français; leur publication ne pourrait qu'ajouter à la gloire du savant Père, car nous ne doutons pas qu'il n'ait traité cette question des frontières avec toute la supériorité dont il a fait

preuve dans ses autres ouvrages, et il nous semble qu'il serait assez curieux de rapprocher ses preuves et ses arguments de ceux des hommes d'état et de diplomates de cette époque.

On nous a obligeamment communiqué le passage suivant de Kalm, dont l'ouvrage est très rare. Ce savant Suédois, se trouvait en Canada au mois d'août 1749, au moment où le commerce du gin-seng était en grande activité. Voici ce qu'il dit :

"During my stay in Canada, all the merchants at Quebec and Montreal, received orders from their correspondents in France, to send over a quantity of gin-seng, there being an uncommon demand for it in this summer. The roots were accordingly collected in Canada with all possible diligence; the Indians especially travelled about the country, in order to collect as much as they could together, and to sell it to the merchants at Montreal. The Indians in the neighbourhood of this Town were likewise so much taken up with this business, that the French farmers were not able, during that time, to hire a single Indian, as they commonly do to help them in the harvest. Many people feared lest by continuing, for several successive years, to collect these plants without leaving one or two in each place, to propagate their species, there would soon be very few of them left, which I think is very likely to happen, for by all accounts they formerly grew in abundance round Montreal; but, at present, there is not a single plant of it to be found, so effectually have they been rooted out. This obliged the Indians, this summer, to go far within the English boundaries, to collect these roots. After the Indians have sold the fresh roots to the merchants, the latter must take a great deal of pains with them. They are spread on the floor to dry, which commonly requires two months and upwards, according as the season is wet or dry. During that time, they must be turned over once or twice every day, lest they should putrify or moulder. The superior of the clergy here and several other people, assured me that the Chinese value the Canada gin-seng as much as the Tartarian, and that no one has ever been entirely acquainted with the Chinese method of preparing it."

Dans la livraison précédente il s'était glissé quelques erreurs que nous tenons à corriger.

Le mot *Kanawaké* ne signifie pas *rapides*; mais *Au rapide*. Le vénérable M. Dufrené du séminaire de St. Sulpice, nous apprend que ce mot se compose de *onawa*, *rapide*, et de *ké* particule qui indique la localité, ou l'usage permettant de changer o initial en ka on a enfin *Kanawaké*.

Ce M. pense que le véritable nom iroquois du gin-seng est *Te karent-oken*. La particule *Te* indique la dualité et doit toujours s'employer lorsqu'elle parle de deux choses; mais dans une bouche iroquoise, la prononciation de ce mot est très douce *T'Karent-oken*. Quand au changement du *g* en *k*, on le trouve assez souvent dans les différentes dialectes iroquois.

Enfin dans la 2<sup>e</sup> note de la page 153 lisez *Wilcox* au lieu de *Wilson*.

H. V.

### Mémoire présenté à Son Altesse Royale Mgr. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France.

Concernant la précieuse plante du Gin-seng de Tartarie, découverte en Canada par le Père Joseph-François Lafitau, de la Compagnie de Jésus, missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis.

(Suite et Fin.)

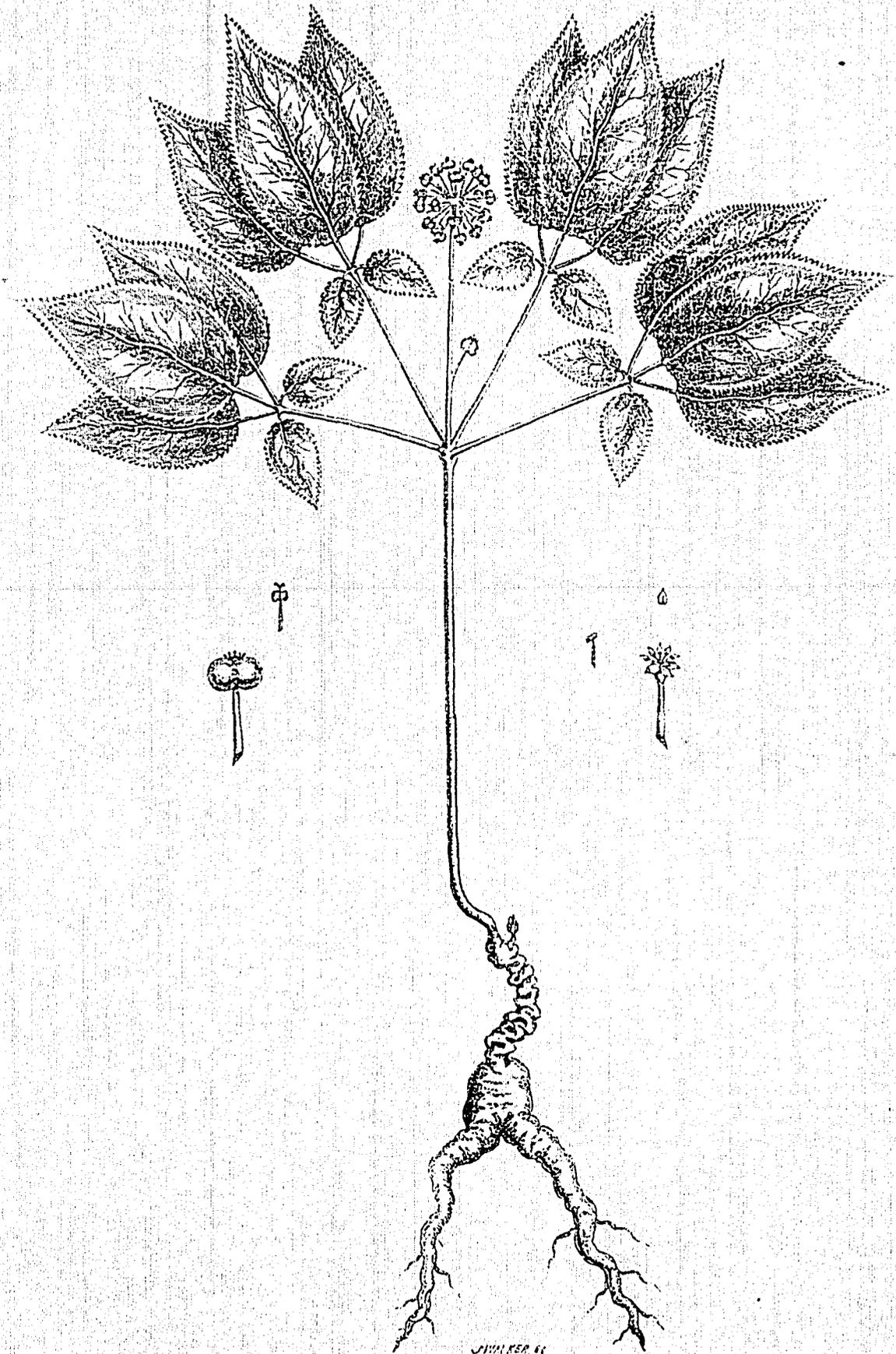
Outre ce bouquet on remarque souvent un ou deux de ces fruits portés sur des pédicules séparés et attachés au pédicule commun à deux pouces au-dessous de l'ombelle. Quelquefois il en naît plusieurs qui partent du nœud d'où sortent les branches. J'ai vu une de ces plantes qui me parut plus extraordinaire, elle avait un second bouquet bien formé qu'elle portait sur un second pédicule commun, qui s'élevait à côté du premier. (1)

Le Père Jartoux dit que c'est alors un signe qu'on en doit trouver d'autres en suivant le rumb de vent que ces fruits indiquent. Je n'ai point remarqué, au pays où j'étais, que cette observation fut juste. Je crois qu'on n'en peut rien conclure si ce n'est que ces plantes ont plus de force, qu'elles sont mieux nourries, et que peut-être elles sont dans un terrain ou dans une situation plus avantageuse à leur accroissement.

On devrait, ce semble, porter le même jugement des tiges qui ont plus ou moins de branches. Il serait naturel de croire qu'elles les produisent ou plus hautes ou en plus grand nombre, à propor-

(1) Toute cette description est d'une exactitude vraiment admirable. Un de nos amis nous écrit qu'après l'avoir lue attentivement, il a pu reconnaître la présence du gin-seng dans le bois de St. Joseph du Lac des Deux-Montagnes. Nous même, avec M. le Commandeur Viger, et M. Bellemare, nous en avons cueilli plusieurs pieds des plus beaux, et encore chargés de leur fruits près de l'Abord à Plouffe, et tous ceux à qui nous les avons montrés nous ont témoigné à peu près la même surprise que les sauvages témoignèrent au P. Lafitau en reconnaissant "leur plante du Canada"—C'est là le gin-seng: mais il y en a partout! Toutefois nous verrons plus loin qu'il y en a peu dans le district de Québec.

(1) Charles de Beauharnais fut gouverneur du Canada de 1796 à 1747. Sa famille, originaire de la Bretagne, a produit Alexandre, vicomte de Beauharnais, qui épousa Joséphine, depuis impératrice.



tion de leur force, et d'ailleurs que leurs racines devraient être plus grosses et mieux nourries, à mesure qu'elles vieillissent. Après tout, ce ne sont point là des règles sur quoi l'on doit compter. On voit des tiges très hautes qui n'ont que deux branches, et d'autres qui en ont quatre qui sont fort basses et fort petites. Il se trouve des racines fort vieilles qui sont très-maigres, d'autres au contraire qui n'ont que sept ou huit ans, et qui sont singulières par leur grosseur. La même racine est peut-être plus charnue une année, et plus maigre l'année d'ensuite, du moins est-il certain qu'elles souffrent diverses altérations selon les saisons. Au printemps elles sont très spongieuses et leur suc n'a point de consistance. J'en ai vu l'expérience dans celles qui ont été cueillies en ce temps-là. Elles ont diminué considérablement, au lieu que celles qu'on cueille en automne sont plus fermes, plus solides, et ne dépérissent pas, comme ayant atteint le point de leur maturité.

Il y a des tiges particulières qui ne portent jamais de bouquet. Alors ce gin-seng ne ressemble pas mal de loin à la salsepareille, qu'on appelle en Canada par corruption chassépareille. Ce n'est point la çarça parilla des Espagnols, qui est une espèce de smilax; mais une autre plante qui jette une tige d'un pied ou d'un pied et demi de haut, terminée par trois ou quatre branches, qui d'ordinaire produisent chacune cinq feuilles, c'est là ce qui de loin la fait ressembler au gin-seng. Je dis de loin, car à l'examiner de près on y trouvera une différence essentielle et presque totale. Celle-ci jette une racine grêle, également unie, fibrée de distance en distance et très longue, ce qui lui a fait donner le nom de *Tsioterese* ou de *longue racine*. Elle marque son âge par des anneaux entassés les uns sur les autres, et les tiges qui se renouvellent toutes les années, sortent du centre de ces anneaux à fleur de terre, où elles commencent par un gros bouton. Une seule racine de cette plante produit jusqu'à trois collets, d'où s'élèvent autant de tiges. Le fruit ne sort point de la tige qui porte les branches et les feuilles; mais il s'élève de la racine même sur un pédicule d'environ cinq ou six pouces, d'où naissent une, deux, ou même trois ombelles ou bouquets semblables à ceux du lierre. Son fruit est petit, noir, pentagone couronné, et renferme de petites semences. Les feuilles s'étendent comme celles du gin-seng, elles ne naissent point du même point central, mais d'espace en espace, le long des branches qui n'en ont quelquefois que trois, assez souvent sept, mais plus ordinairement cinq. Les Français en font une grande estime, et les sauvages la mettent au rang de leurs vulnéraires, mais elle n'est que de la troisième espèce. Quand j'envoyai le gin-seng en France dans l'esprit de vin, une personne qui avait eu ordre de le chercher, y apporta cette salsepareille; elle ne s'y serait pas méprise si elle avait fait toutes ces observations. Il est d'autant plus surprenant qu'elle ne les ait pas faites qu'elle avait le livre en main.

Étant en Canada je n'avais garde de m'imaginer qu'en France on put révoquer en doute si la plante que j'avais découverte était le véritable gin-seng. Je ne le connaissais que par la lettre du Père Jartoux, je n'en avais jugé que par la conformité que je trouvais entre cette plante et la planche qui est gravée dans la lettre du Père Jartoux, et par l'exacte description qu'il en fait. Je me persuadais que la comparaison qu'on ferait de cette planche et de cette lettre avec la plante entière que j'envoyais dans l'esprit de vin suffirait pour en convaincre d'un seul coup d'œil. Cette plante se conserve encore dans le cabinet de monsieur de Jussieu, docteur en médecine de la Faculté de Paris, qui remplit aujourd'hui avec beaucoup d'éclat et de réputation le poste de professeur royal des plantes au jardin du roi, dans lequel il a succédé à monsieur Fagon et à monsieur de Tournefort, deux des plus habiles hommes que la France ait eu dans la médecine et dans la botanique.

Il me semble même qu'on devrait en être convaincu par la comparaison seule qu'on ferait des racines venues du Canada avec celles qu'on apporte de la Chine. Je les ai en effet examinées et confrontées depuis que je suis à Paris. Il faut convenir que plusieurs sont si ressemblantes, qu'on ne pourrait les discerner si elles étaient confondues. Cependant celles de la Chine, à parler en général, se distinguent par une couleur un peu plus jaune, que les Chinois aiment, et qu'ils lui donnent par artifice de la manière dont je le dirai ci-après. Elles ont de plus une certaine transparence, qu'elles acquièrent en vieillissant, les pores de la racine étant alors plus droits, et les fibres plus pressées et plus unies; l'eau bouillante dans laquelle on les fait macérer peut encore y contribuer.

Cependant j'ai appris que monsieur Danti d'Isnard, docteur en médecine, ancien professeur royal des plantes au jardin du roi, avait fait naître des doutes à l'Académie Royale des Sciences, et qu'ils avaient paru très-bien fondés à quelques personnes de cet illustre corps.

Toute la difficulté roulait sur l'autorité qu'on devait donner au Père Jartoux. On lui opposait celle de M. Kämpfer, auteur allemand, qui a imprimé en 1712, un livre intitulé: *Amenitatum*

*Exoticarum Politico-Phisico-Medicarum... Fasciculi V. &c.* En parlant du gin-seng il nous donne une figure de cette plante entièrement différente de celle du Père Jartoux. Ainsi, autorité pour autorité, il paraissait qu'il y avait raisonnablement lieu de douter. Le mérite de celui qui proposait le doute en pouvait fonder un plus que suffisant.

Monsieur Kämpfer n'est pas le seul qu'on puisse opposer au Père Jartoux. Monsieur Jean-Philippe Breynius a fait imprimer à Leyde en 1700, une dissertation sur cette racine, et a fait graver une figure de la même plante, qui n'a nul rapport avec celle de M. Kämpfer, et à celle du Père Jartoux. Il est vrai qu'il ne fait, ce semble, que la hasarder, ne sachant quel parti prendre, tant les auteurs varient sur ce point. Il en cite plusieurs, et surtout Mentzelius, qui en donne sept ou huit figures d'un genre tout différent. Il rapporte ensuite la raison de cette variété, qu'il attribue aux divers noms qu'on lui donne. Il est probable que ces différents noms sont les noms de diverses plantes qu'on aura, mal à propos, confondues avec une seule.

Il est facile à des gens qui se trouvent dans un pays étranger de tomber dans cette forte erreur par rapport à plusieurs choses, mais surtout par rapport à une plante qui est étrangère elle-même au pays où ils se trouvent. On raisonne avec des peuples dont on n'entend point la langue et dont on n'est point entendu. On comprend une partie des choses qui se disent par gestes et par signes, on croit comprendre le reste, et de là naît ordinairement une confusion qui divertit ceux qui sont au fait. J'ai souvent eu ce plaisir en voyant les Français jargonner avec nos sauvages, et je suis tombé souvent moi-même dans le cas avant que je susse leur langue.

Il paraît donc vraisemblable que tous les auteurs qui nous ont donné des figures différentes de cette plante, ne nous les ont données que sur des mémoires infidèles, trompés eux-mêmes par d'autres qui l'avaient été avant eux. Il paraît naturel au contraire de croire que le Père Jartoux qui a vu la plante en Tartarie, endroit où tout le monde convient qu'on la recueille, et qui s'y est trouvé avec cette armée de Tartares que l'Empereur de la Chine employait à la ramasser, nous en a donné une figure et une idée plus juste que M. Kämpfer et les autres auteurs qui n'y ont jamais été.

La figure que le Père Jartoux a dessinée lui-même doit paraître d'autant moins suspecte, qu'elle se trouve très-parfaitement conforme à la plante découverte en Canada. On peut dire même que celle-ci ne l'a été qu'à la faveur de cette figure et sur les conjectures de ce Père. Il a raisonnablement jugé sur l'idée qu'on lui avait donnée du Canada, que cette plante y devait croître plutôt qu'ailleurs, à cause de la ressemblance de climat et de terroir qu'a cette partie de l'Amérique septentrionale avec les forêts de la grande Tartarie.

C'est sur ces raisons que M. de Jussieu et M. Vaillant m'ont fait l'honneur de me dire qu'ils ne doutaient point que la plante du Père Jartoux et celle qui vient du Canada ne fussent le véritable gin-seng. L'un des deux m'a ajouté qu'il ne croyait pas que désormais on en pût douter.

Ce qu'on pourrait dire pour justifier M. Kämpfer, qu'on ne croit pas avoir voulu imposer au public de gaieté de cœur, c'est qu'il se peut faire qu'il croisse au Japon une plante dont la racine a quelque rapport au gin-seng, mais dont la tige et les propriétés sont bien différentes. Il semble l'avoir voulu insinuer lorsqu'il dit qu'il est défendu au Japon, par une loi expresse, de la vendre pour de véritable gin-seng ou Nisi. Cet auteur s'est trompé en croyant que c'est le vrai gin-seng transplanté au Japon, où il a, dit-il, dégénéré de sa vertu. Les Japonais n'ont du véritable gin-seng que les racines qu'ils achètent des Chinois avec qui ils font commerce.

Ma conjecture sur cela est fondée sur celle de M. Breynius. Cet auteur ayant observé une différence assez considérable entre les racines venues de la Chine et d'autres qui avaient été envoyées du Japon, établit deux espèces de gin-seng ou de Nisi. Il appelle l'un Nisi de Corée ou de la Chine, et l'autre Nisi du Japon: il prononce ensuite sur celui du Japon en ces termes: Je soupçonne que la plante de la racine Nisi qui croît au Japon, est de tout un autre genre que celui de la Chine, quoique je ne puisse dire quel il est. Cet auteur ajoute que celui du Japon a bien moins de vertu que celui qui vient de la Chine.

Ce qui aura encore pu contribuer à l'erreur de M. Kämpfer et de quelques autres auteurs, c'est qu'on donne probablement au Japon le nom de Nisi à des plantes de différent genre, mais dont les racines ont quelque rapport avec la signification du mot. Je suppose ici que le mot Nisi qui est le nom japonais, a la même signification que les mots gin-seng et garent-oguen, qui veulent dire la ressemblance de l'homme.

Monsieur Kämpfer, dit lui-même, qu'on donne dans le Japon le même nom de Nindsin aux panais des jardins et aux panais sauvages.

ges, comme on le donne à la plante qu'il croit être le vrai gin-seng transplanté au Japon.

Gaillaume Pison dit la même chose, c'est peut-être pour cela qu'il donne sur la foi d'autrui, une figure du gin-seng qui approche de celle des panais. Mais il dit en même temps qu'aucun des Hollandais n'a vu la plante, qui ne se trouve que dans le Katay et dans la Péninsule de Corée, dans la profondeur des terres, et à plus de deux cent lieues de la mer.

Un auteur de bonne foi pourrait tomber dans le même inconvénient en Canada par rapport à cette plante-là même, si quelqu'un qui ne connaît pas le gin-seng, allait le demander à un Iroquois sous le nom de garent-oguen, que nos sauvages lui donnent, on pourrait lui présenter une autre plante qui a le même nom de garent-oguen, et dont la racine ressemble encore plus parfaitement au corps de l'homme. J'y ai distingué communément les bras et les cuisses, ce qui n'est pas si ordinaire aux racines du gin-seng. Cet homme, dis-je, ainsi trompé, se croirait bien autorisé à nous donner cette plante pour le vrai gin-seng, cependant il y a une différence entière. Celle-là n'a qu'une seule feuille dentelée, épaisse, longue d'environ sept ou huit pouces, large par sa base à proportion, et terminée en pointe; elle n'a point de tige. Les sauvages disent qu'elle ne pousse ni fleur ni fruit; et c'est peut-être la raison pour quoi ils ajoutent au nom de garent-oguen celui de Tsiohontati, qui signifie qui n'a qu'une seule feuille. Les sauvages mangent la racine de cette plante au printemps, aussi bien que d'autres racines et des pommes de terre, ils s'en servent aussi comme d'un remède topique, pour les genoux et les autres parties du corps, lorsqu'elles sont enflées.

J'ai appris à Paris que M. de Sarrazin, conseiller au conseil supérieur de Québec, médecin et botaniste du roi, correspondant de l'Académie Royale des Sciences, qui certainement est très-habile dans son art, dont il parle avec beaucoup de grâce, et qui l'exerce avec beaucoup de capacité et de succès, avait autrefois envoyé du Canada entre plusieurs plantes de ce pays-là, celle que j'ai découvert pour être le vrai gin-seng, et qu'il l'avait envoyé sous le nom d'Aralia. Il ne pouvait pas alors la connaître pour ce qu'elle est, la lettre du Père Jartoux n'ayant pas encore paru dans ce temps-là. Il en avait aussi envoyé une autre espèce beaucoup plus petite sous le même nom d'Aralia, je l'ai vue dans l'herbier du célèbre M. Vaillant.

Tous les auteurs qui parlent du gin-seng, s'accordent à lui donner de très grandes vertus.

Les Chinois et les Japonais, dit M. Kämpfer, rapportent diverses propriétés de ces racines. Les principales sont, qu'elles fortifient, qu'elles engraisent, qu'elles sont utiles pour les maux de reins. Il n'est presque point de médecines et il n'est point de cordiaux où ils ne les fassent entrer après les avoir réduites en poudre.

Elle augmente les esprits vitaux, dit le Père Martini, quoi qu'on n'en prenne que la douzième partie d'une once. Quand on augmente la dose elle sert à rétablir les forces perdues, et à fortifier les faibles et les débiles. Elle échauffe agréablement et doucement le corps, lorsqu'on la fait bouillir au bain-marie. Quand elle est cuite elle exhale une odeur aromatique; ceux qui sont d'un tempérament fort et robuste, et qui ont une grande chaleur naturelle, courent risque de perdre la vie s'ils en mangent, parce qu'elle augmente trop leurs esprits et leur chaleur. Il n'en est pas ainsi des malades ou des personnes affaibles; par une longue maladie, elle fait sur eux des espèces de miracles. Les mourants même trouvent quelquefois du soulagement à en user, par là leurs forces s'accroissent, et ils se trouvent en état de prendre les remèdes qui leur sont nécessaires pour le recouvrement de leur santé. Les Chinois racontent mille autres merveilles de cette racine, aussi la vend-on très cher, et l'on en donne trois fois autant d'argent qu'elle pèse.

Nous pouvons dire avec assurance, ajoute le Père Kirkor, que cette herbe est merveilleuse, qu'elle a le pouvoir de rétablir la chaleur naturelle et les forces perdues, c'est ce que l'expérience nous en a appris.

Les plus habiles médecins de la Chine, écrit le Père Jartoux, ont fait des volumes entiers sur les propriétés du gin-seng. Ils le font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils vendent aux grands seigneurs, car il est d'un trop grand prix pour le peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisements causés par des travaux excessifs du corps ou de l'esprit, qu'il dissout les phlegmes, qu'il guérit la faiblesse du poulmon et la pleurésie, qu'il

arrête les vomissements, qu'il fortifie l'estomac et ouvre l'appétit, qu'il dissipe les vapeurs, qu'il remédie à la respiration faible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'il augmente les esprits vitaux et produit de la lymphe dans le sang; enfin qu'il est bon pour les vertiges et les éblouissements, et qu'il prolonge la vie aux vieillards.

En lisant dans la lettre du Père Jartoux tous ces admirables effets, je doutais presque si ce n'était point là un de ces panacées universels, et de ces remèdes à tous maux, que l'on vante au delà de leur mérite. Quoiqu'il assure en avoir fait l'expérience dans une occasion où il était si fatigué et épuisé, qu'il ne pouvait se tenir à cheval, je n'étais pas tout à fait bien convaincu.

J'ai trouvé cependant le Père Jartoux bien modéré, quand j'ai lu dans M. Breynius le détail des propriétés du gin-seng, tel qu'il avait été envoyé du Japon. Ce détail est magnifique. Il paraît outré à la vérité, et M. Breynius en convient; mais il en rapporte lui-même de belles expériences, qui ont rapport à presque toutes les maladies dont il est fait mention dans les relations du Japon. Il assure que ces épreuves ont été faites à Leyde, et qu'elles ont été recueillies par M. Frédéric Dekkers, recteur et professeur du collège de médecine de cette ville. Sur ces expériences on peut juger qu'on ne saurait trop vanter une racine aussi précieuse et aussi souveraine que l'est celle-ci.

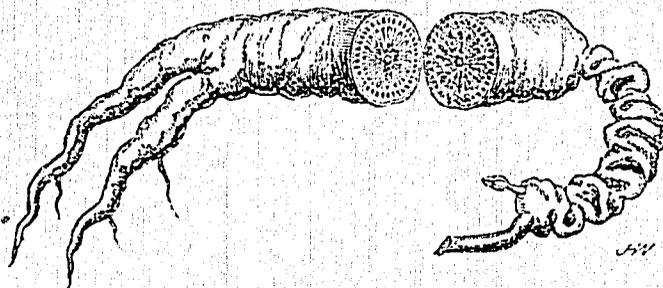
Ce qu'on pourrait peut-être objecter de plus plausible, en avouant que la plante du Canada est la même que celle de Tartarie, c'est qu'il se pourrait faire qu'elles n'eussent pas les mêmes propriétés; mais si cette difficulté avait lieu, ce serait infirmer la vertu de toutes les plantes; aussi voyons-nous que les médecins n'y ont pas beaucoup d'égard, puisqu'ils employent communément les herbes qui se cueillent dans le pays où ils se trouvent, quelque autre part du monde qu'on ait reconnu en premier lieu leur efficacité. Les plantes sont à peu près partout les mêmes. Celle-ci vient naturellement en Canada comme en Tartarie; c'est à peu près le même terrain et le même climat dans l'un et dans l'autre pays, il est donc naturel de conclure que le gin-seng qui croit en Canada est aussi semblable par sa vertu à celui qui croit en Tartarie, qu'il lui est semblable par la figure; mais les expériences qu'on en a faites, et celles qu'on en fera dans la suite, décideront plus efficacement cette difficulté.

Je demandai d'abord à nos sauvages quel usage ils en faisaient. On en use, me répondirent-ils, pour purger les enfants au berceau. Ils disent qu'elle n'est pas assez forte pour purger

des personnes plus âgées; c'est là sans doute ce qui la fait appeler par quelques-uns la médecine des enfants. Les sauvages s'en servent aussi pour réveiller l'appétit, quoique le dégoût soit une maladie peu ordinaire parmi eux. Un Huron et un Abenaki, tous deux habiles à leur manière, me dirent qu'ils l'employaient pour la dysenterie, mais qu'ils le mêlaient avec d'autres plantes. Ces réponses et l'expérience de la sauvagesse dont j'ai déjà parlé, qui s'était guérie trois fois de la fièvre, était tout ce que j'en savais quand j'envoyai le gin-seng du Canada à Paris, et que le Père le Blanc (1) eut l'honneur de le présenter, Monseigneur, à V. A. R. J'en avais fait l'épreuve sur moi-même, et je m'étais persuadé que par son usage je m'étais guéri d'un reste de rhumatisme dont j'étais très fatigué, et dont je n'ai plus rien ressenti. Je m'en suis servi depuis pour un flux de sang commencé que j'emportai d'une seule prise.

Je n'envoyai que peu de gin-seng à Paris, et je n'en envoyai que pour le faire voir. Je ne laissai pas d'en adresser une petite boîte en province, à une personne incommodée pour laquelle je m'intéressais, elle était malade depuis dix-neuf mois. Le principe de son mal était un dérangement d'estomac qui avait si fort empiété qu'il s'y était joint une fièvre intermittente, avec une insomnie perpétuelle, et un très grand dégoût. Le quinquina dont elle usait ne lui était la fièvre que pour peu de jours, il lui causait même une grande ardeur dans le gosier et l'échauffait considérablement. Ceux qui m'écrivaient à son sujet m'en parlaient comme d'une personne de qui il n'y avait plus rien à espérer.

Dès qu'elle eut reçu ces racines, elle en usa durant sept jours de



(1) Le Père le Blanc (Augustin) arriva dans ce pays en 1697; en 1698 il fut envoyé à St. François de Sales, avec le P. Bigot; en 1699 il était Père Spirituel au Collège de Québec; enfin il repassa en France en 1700 (M. S. du R. P. Martin). La Liste de M. Noisieux fait venir ce Père en 1690, et marque son départ en 1715.

suite. Dès les premiers jours elle recouvra l'appétit et le sommeil ; mais la fièvre lui augmenta si considérablement sur la fin, qu'elle en serait morte, dit-elle, si elle eut eu un troisième accès semblable aux deux premiers qu'elle avait eu. Elle crut devoir interrompre l'usage du gin-seng. Son médecin lui fit entendre que cette augmentation de fièvre pourrait plutôt venir de ce qu'elle avait usé de quelques-unes de ces racines moïsses, que de la nature même du remède. Elle en reprit et guérit. Il y a un mois, écrit-elle, que je n'ai plus de fièvre, et de tout mon mal, il ne me reste plus que de la maigreur.

Je n'ai point fait mystère en Canada de ma découverte. A présent tout le monde y connaît le gin-seng, surtout à Montréal, où tout cet été le sauvage est venu vendre au marché, et l'ont même vendu assez chèrement. L'abondance qu'on en a eue a donné lieu à plusieurs expériences.

Monsieur de Louvigny, (1) lieutenant du roi de Québec, et l'un des plus sages et des plus braves officiers qu'ait Sa Majesté, en connaît l'usage et la bonté. Après avoir terminé heureusement et glorieusement, en 1716, la guerre que nous avions contre une nation de sauvages qu'on nomme les Outagamis ou les Renards, il est remonté à Missilimakinak, en 1717, pour les obliger à tenir les conditions qu'il les avait forcés d'accepter en leur donnant la paix. Il m'a fait l'honneur de m'écrire de ce pays-là, qu'il y avait trouvé le gin-seng, qu'il l'avait conseillé aux sauvages, chez qui la petite vérole commençait pour lors, et que ces sauvages s'en sont servis avec succès. C'est en effet un excellent cordial.

Une personne de caractère et de distinction, mais réduite presque toutes les années à l'extrémité par un asthme, résolut de s'en servir. Dès les premières prises elle y reconnut un effet si prompt, qu'elle avouait qu'on lui ôtait, ce semble, le mal avec la main.

Des personnes âgées en ayant fait usage pour des fluxions et des rhumatismes, qui les rendaient comme impotentes, depuis quelques années, en ont été délivrées par une espèce de prodige.

Cette racine est véritablement amie de l'estomac, en remet les levains, dissipe les humeurs froides, pituiteuses et scrophuleuses, subtilise le sang, lui ôte sa grossièreté, et est un spécifique pour y rendre fluide la lymphe. Elle ouvre les conduits des reins et pousse au dehors les sables et les matières glaireuses. Elle excite sensiblement l'appétit, et fortifie véritablement. La chaleur qu'elle excite est douce, proportionnée à la chaleur naturelle, et propre à faire une bonne action et par là à remédier à presque tous les maux qui sont produits par les défauts de digestion.

C'est en particulier un excellent fébrifuge : Je connais du moins trois ou quatre personnes qui ont été guéries de fièvre lentes de deux ans, en très peu de jours. Monsieur Breynius dit que quand on en a pris, la fièvre diminue de moment en moment. La sauvagesse dont j'ai déjà parlé, m'assura qu'elle avait expérimenté la même chose. Cependant quelques personnes en Canada ont éprouvé un effet contraire, et fait les mêmes plaintes que celle à qui je l'avais envoyé en France. Peut-être que ces différences viennent de la variété des tempéraments, de la disposition où l'on se trouve, ou de la manière de le prendre. Sur quoi les épreuves qu'on en fera dans la suite acheveront de nous instruire. Pour moi j'ai de la peine à croire que son usage puisse être nuisible, tant sa chaleur me paraît douce. Il me semble pourtant qu'il est meilleur pour les fièvres chroniques et lentes que pour les fièvres aiguës. Je ne voudrais pas non plus le donner dans l'accès de la fièvre. Les personnes même d'un tempérament trop vif d'vient en user avec précaution ; mais on le conseille aux personnes âgées et languissantes. (2)

La manière de prendre le gin-seng, selon M. Kämpfer, est de le réduire en poudre. La dose est d'une dragme et demie, infusée apparemment dans quelque liqueur.

On peut s'en servir de cette manière, selon le Père Jartoux. On coupe la racine par tranches. Il en conseille aux personnes malades la cinquième partie d'une once, et la dixième partie à ceux qui n'en prennent que pour se conserver dans leur embonpoint, encore

ne croit-il pas qu'on doive en faire un usage journalier. On met cette dose dans un vaisseau de terre bien bouché, sur un demi-septier d'eau qu'on laisse bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit à une bonne tasse. On le prend aussi chaud qu'on peut, et on le mêle avec un peu de sucre pour en corriger le goût, qui paraît d'abord un peu désagréable. Ce goût consiste dans un sentiment de jus de réglisse, mais qui a un peu plus d'amertume. Quand on y est accoutumé il fait plaisir, et on sent en même temps une chaleur douce dans la bouche et dans l'estomac qui déclare sa force et sa vertu. On peut remettre pareille quantité d'eau sur la même dose, et il est bon même la seconde fois. C'est ainsi qu'on en use pour le thé. Je crovais qu'il serait meilleur infusé dans le vin blanc. On en pourrait faire même une eau comme l'eau de genièvre, qui aurait pour le moins autant d'efficacité, et qui aurait les mêmes usages.

On peut le prendre à jeun, ou mieux encore, après avoir mangé, car il aide la digestion, et guérit même l'indigestion. Une personne digne de foi m'a assuré en avoir été guérie subitement.

Les Chinois ne se servent que de la racine du gin-seng. Le thé n'est bon à rien. Le Père Jartoux assure que les feuilles prises en guise de thé, sont aussi bonnes ou meilleures que le thé même. Quelques personnes ont fumé de ces feuilles en Canada. Le goût et l'odeur selon leur rapport en sont agréables, et leur fumée abat les vapeurs.

Personne que je sache n'a encore fait l'analyse du gin-seng. Le frère apothicaire des Jésuites de Québec, très bon pharmacien, se propose de travailler l'an prochain à découvrir l'usage qu'on en peut faire par la chimie. J'en ai mis au feu, il n'y brûle point, ce qui me fait juger qu'il a peu de sels fixes. On peut présumer que sa vertu consiste dans un alcali mêlé de quelques sels volatiles. M. Breynius rapporte dans la dissertation les expériences qu'on en a fait et qui ont réussi. Il rapporte aussi les diverses manières dont il a été dosé et mêlé avec d'autres remèdes proportionnés aux maladies pour lesquelles on le donnait. Messieurs de l'Académie Royale des sciences, par les expériences qu'ils seront en état de faire quand ils auront une suffisante quantité de ces racines, mieux conditionnées que celles qui viennent de la Chine, poussant plus loin leurs connaissances, nous mettront en état de profiter encore mieux des vertus de cette plante. Il faut avouer que nous ne la connaissons pas encore assez bien, parceque nous ne la connaissons que par des sauvages, des Chinois et des Japonais, qui dans le fond sont de mauvais médecins, peu instruits des principes de l'anatomie et des règles de l'art. Cependant, il faut avouer aussi qu'elle ne serait pas si constamment et si universellement estimée à la Chine et au Japon, si elle n'avait en soi de grandes propriétés.

Mais quoique ces peuples qui composent des royaumes très vastes, éprouvent tous les jours de bons effets de cette racine, il se pourra bien faire que lorsqu'on la voudra mettre en usage en France, différentes personnes s'y opposeront comme on a fait autrefois au sujet du tartre émétique et du Quinquina. C'est assez le sort des bons remèdes, mais dès qu'ils sont tels, ils s'accréditent bientôt par eux-mêmes et prennent le dessus malgré la prévention.

Pour moi qui ne suis pas médecin et qui ne me pique pas d'écrire comme un docteur en médecine, je ne me suis attaché qu'à rapporter ce que j'ai appris de mes sauvages, à transcrire ce que m'en ont dit les personnes à qui j'ai communiqué cette racine pour en faire usage contre leurs infirmités. C'est le zèle pour le bien public qui m'a engagé le Père Jartoux à nous donner la connaissance de cette plante, et c'est à lui en effet qu'on en a la première obligation.

Le même zèle m'a engagé de la chercher en Canada sur conjecture du Père Jartoux. Il a été le principal motif qui m'a obligé de rendre un fidèle compte aux savants, aux médecins et au peuple, de tout ce qui regardait la découverte de cette plante et les utilités qu'on en doit espérer. Messieurs les médecins, ainsi que j'ai déjà dit, en tireront des conséquences plus justes que je ne pourrais faire, et ils jugeront par le récit que leur feront leurs malades du temps et des précautions qu'il faudra garder lorsqu'on la voudra employer. Le gin-seng ne croît point à la Chine, mais en Tartarie. On l'y trouve entre les 39 et 47 degrés de latitude, boréale, le 10 et le 20 de longitude, en comptant depuis le méridien de Pékin. Il croît sur le penchant des montagnes, dans d'épaisses forêts, sur le bord des ravines, autour des rochers, au pied des arbres, et au milieu de toutes sortes d'herbes : mais on ne le trouve point dans les plaines, dans les marécages ni dans des lieux découverts. Si le feu coule dans les forêts, il ne reparait que trois ans après l'incendie, ce qui prouve, dit le Père Jartoux, qu'il est ennemi de la chaleur. Aussi, ajoute-t-il, il se cache du soleil autant qu'il peut.

Je l'ai fait chercher et je l'ai cherché moi-même en Canada. Il s'en trouve point à Québec, et moins du côté du nord de la rivière que du côté du sud. On en trouve davantage en avançant vers le

(1) M. de la Porte Louvigny fut une des nombreuses victimes qui périrent dans le naufrage du *Chamou*, le 25 août 1725. Il venait d'être nommé Gouverneur des Trois-Rivières.

(2) On aimera peut-être à comparer le passage précédent avec ce que dit ailleurs le P. Lafitau.

« Le gin-seng, dont il est probable que Théophraste a voulu parler, et dont les Tartares, qui sont les véritables Scythes, font un si grand usage, a la vertu de soutenir, de fortifier et de rappeler les forces épuisées. Il a aussi un petit goût de réglisse, ainsi que je l'ai dit dans l'écrit que j'ai composé au sujet de celui que j'ai découvert en Canada, et qu'il est facile de s'en assurer par l'essai de la plante même. Théophraste ne donne point d'autre nom à la plante dont il parle, et à laquelle il attribua une si grande vertu, que celui de *Scythica*. »

(Mémoires des Sauvages etc. t. 2 p. 141.)

midi, comme à Montréal, (1) aux Outaouais, et vers le lac Huron. Il en croît en grande quantité, dit-on au pays des cinq nations inouoises. Si cela est, les Flamands de la Nouvelle-York en feront bien leur profit. Quelques-uns qui l'ont vu vendre à Montréal par les sauvages, en auroient sans doute envoyé dès cette année en Angleterre.

On n'en recueille pas dans toutes sortes de bois. Je l'ai cherché inutilement dans les forêts touffues et embarrassées de broussailles. Ce n'est proprement que dans les bois de haute futaie, où les arbres droits et hauts sont engagés par le bas et paraissent naturellement alignés comme pour le plaisir de la promenade, qu'on le trouve au milieu d'une variété admirable d'herbes médicinales, qui naissent au pied des arbres, entre les racines et les pierres, d'où il est très difficile de l'arracher.

Un sauvage me dit que le gin-seng ne croissait que dans de mauvaises terres; mais il se trompe, car quand ces bois francs sont abattus on peut dire que ce sont les meilleures terres du Canada. La terre en est noire, le grain un peu sablonneux, et le blé y vient à plaisir.

Le gin-seng aime l'ombre, aussi bien que les plantes dont ces bois sont remplis. Quand les terres sont nouvellement défrichées il y en reparait encore quelques racines qu'on n'avait pas arrachées en défrichant, mais il ne s'y en reproduit jamais d'autres. Je ne le crois pas pour cela ennemi de la chaleur, car cette racine est chaude. D'ailleurs en été, il fait une chaleur encore plus forte et plus étouffante dans ces bois qu'en plein air. J'aimerais mieux dire que ces plantes à qui l'ombre est si favorable, étant trop agitées par l'action immédiate du soleil et d'un air trop ouvert, y sont renfermées dans la terre comme dans un sein stérile, tandis que d'autres à qui ce grand air et l'action immédiate du soleil sont plus propices, se développent et croissent à plaisir; ce qu'elles ne pourraient faire à l'abri des forêts. J'ai vu moi-même cette expérience dans le cours d'une année; ayant fait abattre durant l'hiver un ou deux arpents de bois, le printemps suivant au lieu de ces herbes amères qui y étaient il n'y vint que du chiendent, du treille, du curage, et d'autres herbes semblables qui ne croissent qu'en plein champ.

Je doutais, Monseigneur, si ces racines transplantées en France, réussiraient et conserveraient leur vertu. J'en ai apporté pour qu'on put s'en assurer. Je les ai levées en mottes, et sans qu'elles aient été séparées de leur propre terre et j'ai en l'honneur de les présenter à V. A. R. Monsieur de Jussieu à qui Elle a fait la grâce de lui en donner une partie, les a visitées. Il les a trouvées bien fraîches et en bon état; il ne doute pas qu'elles ne fassent merveilles cette année au jardin royal, où il les a portées par l'ordre de V. A. R. (2) Je crains que les graines ne réussissent pas si bien. Comme on a eu beau semer la graine, dit le Père Jartoux, sans que jamais on l'ait vu pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à la fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est tombée à terre, et que ne pouvant la digérer, il la purifie dans son estomac, et qu'elle pousse ensuite où il la laisse tomber avec la fiente.

Ce qu'il y a de certain c'est que cette plante vient avec peine. J'en ai trouvé qui avaient près de cent ans. Ces racines produisent une tige qui tombe et se renouvelle toutes les années. Les plus belles tiges portent jusqu'à 31 fruits, dont la plupart sont doubles, si l'on supputait tous les germes suivant les années de la racine, le nombre des nouvelles plantes qui doivent se former à côté, et le nombre des germes et des années de celles-ci, le tout irait à l'infini.

Cependant il ne s'y trouve jamais plus de sept ou huit racines dans les divers cantons où elles naissent les unes auprès des autres, ainsi la plante sera bientôt détruite auprès des habitations françaises, et il faudra aller chercher au loin dans les bois, ce qui la rendra rare et d'un très-grand prix.

Le temps de la cueillir est celui de la maturité, c'est-à-dire depuis le mois de septembre jusqu'aux neiges. Ceux qui veulent en faire sécher la feuille doivent la prendre sur la fin d'août, avant qu'elle jaunisse. La racine devient à rien quand on la cueille avant ce temps-là, ainsi que je l'ai déjà dit. Quand on l'a arrachée de terre il faut la laver soigneusement, couper la racine par tronçons en long pour qu'elle sèche plus aisément. Il vaut mieux la faire sécher à l'ombre qu'au soleil et au feu, et la conserver en lieu sec. La racine vaut mieux étant sèche, que lorsqu'on la tire de la

terre, alors elle est imprégnée d'une humeur qui lui ôte de sa bonté, et qui s'évapore à mesure qu'elle se dessèche. On y trouve en effet une différence considérable au goût, qui est bien plus fort quand elle est sèche que quand elle est nouvelle. D'ailleurs elle ne fait point vomir étant nouvelle, ainsi que l'écrivit M. Breynius sur le rapport qui lui en a été fait.

Cette plante est très délicate et se gâte aisément. Elle moisit d'abord dans un lieu humide, et les vers s'y mettent quand elle vieillit. Celles qu'on apporte de la Chine en passant deux fois la ligne doivent fermenter considérablement, et par conséquent perdre beaucoup de leurs sels volatils, en quoi consiste leur vertu. De là vient qu'ordinairement elles sont toutes vermineuses. Celles qui viendront du Canada seront incomparablement meilleures, puisqu'elles seront plus fraîches et mieux conditionnées.

Le Père Jartoux dit que ceux qui cueillent le gin-seng n'en conservent que la racine, qu'ils enterrent dans un même endroit, ce qu'ils peuvent en amasser durant dix ou quinze jours, qu'ils ont soin de la bien laver et de la nettoyer avec des brosses pour en ôter toute la matière étrangère; qu'ils la trempent ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, et qu'ils la font sécher à la fumée d'un millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau se cuit à un petit feu. Les racines couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, se séchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre.

M. Kamfer rapporte la chose un peu différemment. Quand les racines sont fraîchement arrachées, dit-il; on les fait macérer trois jours dans de l'eau douce, on ce qui est mieux encore, dans la seconde eau où l'on a fait cuire une espèce de ris ou de millet, et on les y met tremper quand cette eau est froide. Ainsi macérées dans un vaisseau d'airain et couvert, on les suspend à la vapeur de cette eau sur le feu. Alors étant desséchées depuis le bas jusques vers le milieu, ces racines acquièrent une couleur rousse, résineuse et presque transparente. C'est la marque de leur bonté. Comme je ne crois point que cette couleur et cette transparence ajoutent rien à leur vertu, je crois cette préparation peu nécessaire. Si on souhaitait néanmoins qu'elle le fut pour la conservation du gin-seng, et qu'on voulut le porter à la Chine pour le trafiquer, on pourrait y faire la même préparation en Canada avec les maïs ou blé d'inde dont usent nos sauvages.

Quand j'eus découvert le gin-seng, il me vint en pensée que ce pouvait être une espèce de mandragore. J'eus le plaisir de voir que je m'étais rencontré sur cela avec le Père Martini, qui, dans l'endroit que j'ai cité, et qui est rapporté par le Père Kirker, parle en ces termes: Je ne saurais mieux représenter cette racine, qu'en disant qu'elle est presque semblable à notre mandragore, hormis que celle-là est un peu plus petite, quoiqu'elle soit de quelque une de ses espèces. Pour moi, ajoute-t-il, je ne doute point du tout qu'elle n'ait les mêmes qualités et une paraille vertu puisqu'elle lui ressemble si fort, et qu'elles ont toutes deux la même figure.

Si le Père Martini a eu raison de l'appeler une espèce de mandragore à cause de sa figure, il a eu tort de l'appeler ainsi à cause de ses propriétés. Nos espèces de mandragore sont narcotiques, rafraichissantes et stupéfiantes. Ces qualités ne conviennent point du tout au gin-seng. Cependant l'idée du Père Martini, que j'ai vue justifiée ailleurs, m'a donné envie de pousser plus loin ma recherche. En effet, ayant trouvé que notre mandragore d'aujourd'hui, d'un commun sentiment, n'était pas la mandragore des anciens, j'ai eu qu'en cherchant un peu, et qu'en comparant le gin-seng avec ce que les anciens ont dit de leur mandragore, on pourrait soutenir que c'est *Pantheropis morphos* (1) de Pythagore, et la mandragore de Théophraste. Ce que j'en dis pourtant est moins pour donner mes conjectures pour des certitudes, que pour les soumettre aux savants et leur donner lieu de pousser plus loin leurs recherches.

Voici donc comme je raisonne. Théophraste est le premier des auteurs anciens qui aient écrit des plantes. Théophraste nous fait la description d'une mandragore, qui ne nous est point connue; il est évident aussi qu'il ne connaissait point celles que nous connaissons aujourd'hui, du moins sous ce nom-là, de là on pourrait conclure que celle de Théophraste s'est perdue et qu'on lui en a substitué une autre.

Il est facile d'expliquer comment la mandragore des anciens a pu s'être perdue. Premièrement. Elle aura été sans doute d'une grande recherche dans les premiers temps, à cause de ses effets singuliers, dont on peut voir des exemples dans l'antiquité. Secondement. La difficulté que cette plante avait à se multiplier l'aura rendue rare, et il est probable qu'elle ne se trouvait que dans les forêts. Le pays s'étant dans la suite découvert et les racines en ayant été arrachées avant la maturité de leurs fruits, la plante aura été en peu

(1) "Gin-seng has never been found far north of Montreal," dit Kam, qui se trouvait en Canada, comme nous l'avons vu, dans le temps même où l'on cueillait le gin-seng avec le plus d'empressement.

(2) On nous assure qu'au séminaire de Nicolet on avait transplanté, avec beaucoup de soin, un pied de gin-seng (le seul qu'on eût pu trouver dans les bois environnants); il avait poussé des feuilles et des fleurs et paraissait vigoureux, quand il commença à se faner, et bientôt il fut complètement desséché.

(1) De forme humaine.

de temps épuisée. On peut conjecturer avant l'évènement, qu'il en sera ainsi du gin-seng. Cette racine étant fort précieuse, produisant peu, et ne croissant qu'à l'ombre des forêts.

La mandragore des anciens étant ainsi perdue, on lui en aura substitué une autre à raison de quelque rapport commun à l'une et à l'autre. Nos mandragores ont des racines qui ont quelque ressemblance avec le corps de l'homme depuis la ceinture en bas, leurs semences sont blanches et ont la figure d'un petit rein, c'est sans doute ce qu'elles ont de commun avec la mandragore et cela se trouve parfaitement dans le gin-seng ; le fruit du gin-seng a de plus la même figure que les semences ; il reste maintenant à voir ce que la mandragore de Théophraste a de particulier, et à examiner s'il convient au gin-seng, pour cela recueillons tout ce qu'en dit Théophraste.

En premier lieu, Théophraste reconnaît une tige à la mandragore, et établit une ressemblance par la tige entre elle et la fêrule. Voici ce qu'il dit au chapitre second du livre six : " Entre les autres (plantes) il y en a quelques-unes qui approchent plus de celle-ci (la fêrule) par leur tige, telles sont la mandragore, la cigüe l'el-lebore, etc."

Cette ressemblance doit être prise de celle qu'il établit lui-même ailleurs, entre les plantes qu'il range en diverses classes, selon la diversité de leurs tiges, c'est au chapitre 8 du livre 7 qu'il parle ainsi : " Entre toutes les plantes, il y a une différence établie et reconnue de tout le monde, elle se prend de la variété des tiges, car il y a des tiges droites, des tiges nerveuses, des tiges qui tombent et ne durent qu'une année, des tiges qui l'accrochent, des tiges qui rampent à terre, il y en a qui n'ont qu'une seule tige, quelques-unes en ont beaucoup, et quelques autres peu." Ce que je mets ici en précis, est étendu plus au long dans tout ce chapitre 8 du livre septième.

Cette différence générique étant ainsi établie, cherchons en quoi consiste la ressemblance particulière entre la fêrule et la mandragore. C'est ce qu'on peut voir dans la description de la fêrule, au même chapitre du livre six, il lui donne ces deux qualités : " Elle ne produit qu'une seule tige, et cette tige tombe et renaît toutes les années ;" or, ce que Théophraste dit de la mandragore et de la fêrule, se trouve vrai du gin-seng, qui ne pousse qu'une seule tige, que la même année voit se former et se détruire, et ne peut absolument convenir aux deux espèces de *solanum furiosum* ou *lethale* qui produisent dix ou douze tiges sur un seul pied, ainsi l'opinion de presque tous les botanistes, qui croient que ces espèces de *solanum* et en particulier celui à qui les Italiens ont donné le nom de *Belladonna*, sont la mandragore de Théophraste, se trouve ici renversée par Théophraste même.

Il paraît manifestement que cette ressemblance de la fêrule et de la mandragore est fondée sur ces deux qualités de leurs tiges, puisqu'immédiatement après avoir fait cette comparaison il établit une nouvelle ressemblance par les tiges entre d'autres plantes, et comme une nouvelle classe. " Quelques-unes ont dit-il, des tiges nerveuses. Tels sont le fenouil, etc."

En second lieu, Théophraste s'exprime ainsi au même chapitre second du sixième livre. " Le fruit de la mandragore a cela de particulier, qu'il est noir, qu'il naît en grappe, etc., qu'il a un goût vineux." Examinons ces trois qualités.

A la vérité le fruit du gin-seng est d'un très beau rouge dans sa maturité, mais en séchant sur pied il devient si noir qu'à peine aperçoit-on en quelques-uns qu'il ait été rouge. Il en est de même de quelques autres plantes et en particulier de l'Apalachine, qui nous est venue récemment de la Louisiane, on peut dire que son fruit est noir quoiqu'on assure qu'il y a un temps où il est rouge. Communément le fruit de ces sortes de plantes a successivement différentes couleurs. Ceux qui ont commenté Théophraste et qui ont prétendu avoir trouvé sa mandragore ont expliqué différemment le mot grec *rogodés*. Quelques-uns l'expliquent d'une grappe et d'autres d'un grain, de quelque manière qu'on l'entende, si l'on considère le fruit du gin-seng ou l'ombelle qui porte les fruits, cela lui convient parfaitement et aussi bien qu'aux fruits des deux espèces de *solanum*, dont l'un, tel que la morelle, produit une ombelle ou grappe semblable à celle du hie, et l'autre ne produit qu'un grain qu'on appelle *fabu inversa*.

La troisième qualité, qui est d'avoir un goût vineux, est propre à plusieurs plantes qui portent des baies ; le gin-seng en est une, l'eau qui se répand dans la bouche, quand on presse le fruit du gin-seng, tient du goût de ses racines et de ses feuilles.

En troisième lieu, Théophraste au chapitre neuvième du neuvième livre, décrit les superstitions des anciens en cueillant la mandragore, les sauvages qui ne sont pas encore chrétiens, haranguent aussi leurs herbes médicinales et pratiquent autant de vaines cérémonies que faisaient autrefois les payens. Comme je n'ai lu Théophraste que depuis mon arrivée à Paris, je ne puis savoir si les

sauvages employent les mêmes superstitions que Théophraste rapporte, il serait assez singulier que ce fussent absolument les mêmes, mais quand bien même elles seraient différentes, ce ne serait pas un préjugé contre le gin-seng, depuis un si long intervalle de temps, il s'est pu faire bien des changements qui ne tirent point à conséquence.

En quatrième lieu, Théophraste décrit les propriétés de sa mandragore, au chapitre dixième du même livre neuvième — " La feuille de la mandragore, dit-il, pétrie avec de la farine est bonne à ce qu'on assure pour les ulcères, sa racine raclée et macérée dans le vinaigre sert pour l'érésipèle, pour toutes les fluxions de goute, pour concilier le sommeil, etc. On la donne dans le vinaigre ou dans le vin."

Théophraste dit ensuite que la manière de la conserver est de la couper par tranches, qu'on enfile et qu'on suspend à la fumée. Ces effets de la mandragore de Théophraste se rapportent mieux à ceux qu'on attribue au gin-seng qu'à ceux des deux espèces de *solanum*, dont j'ai déjà parlé, qui sont de véritables poisons qui feraient mourir si on ne les dosait avec beaucoup de précaution.

Quant Théophraste dit que la mandragore est bonne pour faire dormir, il ne dit rien qui ne soit conforme aux expériences qu'on a fait du gin-seng, mais le gin-seng ne produit pas cet effet par une qualité narcotique, froide et stupéfiante, qui serait dangereuse, mais par accident, en ôtant les causes de l'insomnie.

Je n'ai point lu dans Théophraste que la mandragore fit mourir, si on en prenait avec excès. J'ai cependant cherché avec exactitude tout ce qu'en dit cet ancien auteur, et je l'ai rapporté fidèlement. Il est vrai que le Père Martini dit du gin-seng, que si les personnes robustes et vigoureuses en mangent, elles courent risque de perdre la vie, parce qu'elle augmente trop leurs esprits vitaux et leur chaleur naturelle. Je crois pour moi qu'il en faudrait pour cela un long et indiscret usage, tel qu'on en pourrait faire des meilleures choses, qui ne conviennent pas également à tous les tempéraments.

La seconde espèce de *garent-oguen tsiohoniat* dont j'ai déjà parlé, et qui selon le rapport des sauvages ne produit qu'une seule feuille sans tige, sans fleur et sans fruit, est une autre espèce de mandragore, je ne sais pas que personne en ait encore parlé ; elle peut faire une troisième espèce avec les deux mandragores de Dioscoride qu'il nomme *akavulos*.

Les sauvages se servent d'une autre plante pour rétablir les forces perdues, ils la nomment *Tsioterese-gôa*, ou la grande longue racine, pour la distinguer de la saiepareille, qu'ils nomment simplement *Tsioterese* ou la longue racine. Les Français la connaissent sous le nom d'aniis sauvage. Les sauvages sont les plus grands mangeurs du monde, mais ils savent aussi parfaitement supporter la faim ; quand leurs provisions leur manquent ils se ceignent fortement le ventre, et fatiguent doublement à courir pour chercher de quoi vivre et à souffrir leur disette, alors quand leurs genoux chancellent et que leurs yeux commencent à doubler les objets, ils prennent une poignée de la poudre de cette racine qu'ils délayent dans de l'eau qu'ils boivent, et leurs forces sont sur le champ rétablies.

Ils font le même remède avec succès et avec la même préparation pour se guérir du coup de soleil, cette racine est d'ailleurs un des plus excellents vulnéraires qu'on puisse trouver ; j'en ai apporté un peu, et il n'est personne qui ne juge de sa vertu par son goût aromatique. Je l'ai vu dans l'herbier de M. de Jussieu et dans celui de M. Vaillant.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que les expériences qu'on fera en France du gin-seng, venu du Canada, puissent répondre à celles qu'on a déjà faites en ce pays là et se trouvent telles qu'on paraît les promettre. M. de Jussieu m'a fait l'honneur de me dire qu'il s'en était déjà servi avec succès, et qu'il avait arrêté un vomissement qui n'avait pu céder aux remèdes ordinaires. Mais le comble de mes souhaits serait que l'usage de cette plante servit, Monseigneur, à prolonger jusqu'à une extrême vieillesse, des jours aussi nécessaires et aussi précieux que ceux de V. A. R.

Ces vœux ardents que je forme pour la conservation de V. A. R. par reconnaissance pour les obligations qui me sont particulières, et par la gratitude qui m'est commune avec la compagnie dont j'ai l'honneur d'être, regardent encore le public qui est intéressé à la vie d'un prince, dont les projets tendent tous à la félicité des peuples, d'un prince dont les premiers soins ont été d'envoyer des ordres jusques aux extrémités de la terre, pour attirer de par tout dans le cœur de la France, tout ce qui peut contribuer à la rendre florissante, d'un prince qui n'a approuvé les soins que je me suis donné pour découvrir cette plante, et n'a paru content de ma découverte qu'autant qu'il a été flatté que puisqu'elle est d'une très grande utilité pour la guérison de plusieurs maladies chez des nations très reculées, elle peut aussi devenir utile à un peuple qui l'aime, et dont par reconnaissance, il doit être les délices.

Ce n'est pas assez, Monseigneur, que le public fasse des vœux

pour la conservation de V. A. R., tous les arts qu'elle honore si particulièrement de sa protection, doivent travailler à immortaliser son nom et sa gloire. Ce n'est pas seulement l'histoire ou la poésie, le pinceau ou le burin qui transmettent les souvenirs des grands hommes à la postérité, de tous temps, les botanistes ont prétendu avoir ce droit et ont célébré la mémoire des princes qui ont favorisé cette science en leur consacrant de nouvelles plantes. Ces plantes portent encore leurs noms, ils ont passé jusqu'à nous et nous les conservons avec respect. En conséquence de cette possession où sont les botanistes, puisque V. A. R. a eu la bonté de me permettre de lui présenter ce mémoire et de lui offrir cette plante, je me flatte qu'Elle ne désapprouvera pas que je prenne encore la liberté de lui donner le nom de Votre Altesse Royale, et de la nommer *Aureliana Canadensis, Sinensibus-Gin-seng, Iroquois Garent-oguen*. On la verra fleurir cette année pour la première fois en France, et il n'est personne qui ne la voye croître volontiers et qui ne se fasse un plaisir de la connaître sous un nom si auguste.

Quoique j'aie découvert cette plante en Canada, et que par cette raison je puisse la regarder comme un bien qui m'appartient, ce serait cependant aux maîtres de l'art qu'il conviendrait de donner ce nom avec autorité plutôt qu'à moi, mais ce que V. A. R. a fait depuis peu avec une magnificence royale en faveur de la botanique, envoyant des personnes intelligentes dans les Indes, dans l'Amérique et dans les royaumes voisins, pour y faire de nouvelles découvertes, les intéresse à approuver ma hardiesse, et à conserver un nom qui est pour eux une marque de la protection dont V. A. R. les honore, et qui en est une pour moi du profond respect avec lequel je suis,

Monseigneur,

De Votre Altesse Royale,

Le très humble, très obéissant,

Et très soumis serviteur,

JOSEPH-FRANCOIS LAFITAU,

De la Compagnie de Jésus,

Missionnaire des Iroquois du Sault St. Louis dans la Nlle. France.

## EDUCATION.

### PÉDAGOGIE.

COMMENT UN MAÎTRE PEUT RÉFORMER SA CLASSE.

2e article (1).

Rétablir l'ordre matériel dans une classe est certainement un point important : ce n'est pourtant ni le plus important ni le plus difficile. L'ordre moral a une valeur bien plus grande pour la prospérité de l'école et pour le succès de l'éducation ; il présente aussi des difficultés plus graves. Pour réformer une école en y rétablissant l'ordre moral, c'est-à-dire en y rétablissant la discipline, il ne s'agit de rien moins, en effet, que de discipliner les esprits et les cœurs. Or, ceci est le but essentiel de toute éducation.

Animer ses élèves d'un bon esprit doit donc être le premier soin d'un maître qui veut régénérer son école. Mais qu'est-ce que le bon esprit dans une école ? Qu'est-ce qu'un mauvais esprit ?

Le bon esprit, c'est ce qui favorise le plus la tâche du maître, ce qui lui fait aimer ses fonctions et l'y attache ; le mauvais esprit, c'est ce qui paralyse ses efforts, le décourage et lui inspire de l'éloignement pour sa profession.

Les élèves sont animés d'un bon esprit, quand ils sont dociles, soumis, obéissants, respectueux ; quand ils viennent en classe avec plaisir ; quand ils exécutent ponctuellement les ordres de leur maître, allant au-devant de ses desirs et faisant plus qu'il ne demande ; quand ils lui montrent de l'affection et de la confiance ; quand ils témoignent du plaisir à le voir, accourant au-devant de lui et recherchant sa

société et son entretien ; quand enfin ils parlent toujours de lui dans des termes qui respirent l'estime et l'amitié.

Dans une école où règne ce bon esprit, tout est facile pour le maître ; les élèves s'efforcent de lui être agréables ; ils prêtent une oreille attentive à tout ce qu'il dit ; ils craignent de lui faire de la peine en lui désobéissant ; l'enseignement perd de son ennui et de ses difficultés, parce que les élèves y apportent de la bonne volonté, et que leur application répond aux efforts de leur maître.

On peut être certain, au contraire, qu'un mauvais esprit règne dans l'école, si les enfants sont désobéissants et indociles, s'ils n'écoutent pas les exhortations de leur maître, ou s'ils les écoutent sans y faire attention ; s'ils ne font pas ce qu'il leur commande ou s'ils le font mal et ne s'en acquittent qu'à la dernière extrémité et lorsqu'ils y sont absolument forcés ; s'ils se font un malin plaisir de contrevenir à ses ordres : si sa vue ne réjouit pas les cœurs et n'épanouit pas les visages ; si, loin de là, elle les rend contrainsts et glacés ; si, au lieu de rechercher sa société, les élèves la fuient et se tiennent, autant qu'ils peuvent, éloignés de lui ; si à son approche, ils cessent leurs jeux et leurs conversations, et si la liberté de leur maintien est alors remplacée par des chuchotements et des regards dérobés ; s'ils montrent peu d'empressement à venir en classe ; s'il cherchent des occasions et des prétextes pour s'en dispenser ; si, hors de l'école ils accueillent et répètent volontiers les mauvais propos ou les plaisanteries sur le compte de leur maître, et s'ils ne s'entretiennent de lui que pour rire de ses défauts, le contrefaire ou le tourner en ridicule.

Il serait superflu de s'attacher à faire ressortir les conséquences d'un esprit semblable. Quand les choses en sont arrivées à ce point, il n'y a presque plus de bien possible dans l'école. La défiance, la mauvaise volonté des élèves, leur insubordination, leur défaut d'application rendent inutiles tous les efforts. Les punitions sont en permanence dans la classe, c'est le seul moyen d'y maintenir encore un peu d'ordre et de silence, et d'obtenir quelque travail. Mais les punitions ne produisent jamais le bien, elles ne font qu'empêcher un peu de mal. Alors on s'agrite mutuellement, on se devient à charge, on n'a pas d'autre désir que de se quitter.

Que faire dans une situation pareille ? Changer au plus tôt un système qui donne de semblables résultats. Mais comment faire ? Remonter à l'origine du mal, afin de le combattre dans sa racine.

Le mauvais esprit peut exister dans une école placée sous notre direction, soit qu'il s'y soit introduit sous nous, et que nous l'ayons laissé imprudemment grandir, soit que nous ayons reçu l'école dans cet état ; ou bien il existe depuis un temps plus ou moins long dans une école, où nous sommes appelé à succéder à un autre instituteur et qu'il s'agit de réformer.

Examinons séparément chacun de ces deux cas.

Lorsqu'on succède à un instituteur sous la direction de qui la discipline s'était affaiblie, on trouve toujours quelque peine à réformer l'école, par suite des habitudes contractées par les enfants et par les parents eux-mêmes. Cependant la tâche est plus facile, parce que le changement du maître rompt toujours plus ou moins les habitudes. Avec un maître nouveau, tout le monde s'attend à quelques changements, on y est préparé pour ainsi dire, et on les accepte plus aisément. On y résiste d'ailleurs d'autant moins qu'ils ont pour objet le bien véritable de l'école et non la commodité de l'instituteur ; dans ce cas, en outre, ils ont toujours promptement la sanction de l'opinion publique.

La meilleure manière de procéder en pareil cas est d'entamer, dès le début, l'œuvre de la réforme. Mais il y faut apporter une très grande circonspection. En conséquence, avant d'entrer en fonctions, on fera bien de consulter, sur la marche suivie par son prédécesseur et sur les améliorations

(1) Voir No. 8, p. 134.

à introduire dans l'école, l'inspecteur de l'arrondissement, le maire, le curé, le délégué, tous ceux enfin qui peuvent nous éclairer sur ce qu'il y aurait à faire. Il convient d'ailleurs de ne rien entreprendre sans s'être concerté avec l'autorité dont on doit, avant toute chose, avoir l'approbation. Le maire, en outre, peut prendre quelques mesures pour seconder nos efforts, et le curé, de son côté, peut nous aider puissamment au moyen de quelques avis adressés aux parents.

Ceci réglé d'un commun accord, quelques dispositions matérielles doivent précéder l'ouverture de la classe.

Quand le changement d'instituteur a lieu, comme cela se pratique en général, aux vacances de la fin de l'année scolaire, aux vacances de Pâques, la fermeture de l'école pendant ces jours de congé se prête très-bien à ces dispositions. Mais quand les circonstances forcent à faire ce changement dans le cours de l'année, il serait à désirer qu'il y eût quelques jours d'intervalle entre le départ de notre prédécesseur et notre prise de possession de l'école. Cet intervalle serait employé à tout nettoyer et à tout mettre en ordre dans la classe; car il arrive rarement que l'indiscipline et la mauvaise tenue d'une école ne soient pas accompagnées d'un défaut d'ordre et de propreté.

Il est donc indispensable que, dès le premier jour, les enfants, en mettant le pied dans l'école, soient frappés du nouvel aspect des choses. Il faut les convaincre par cet aspect qu'en changeant de maître, ils vont changer de discipline. A l'instant, la crainte mêlée de respect, qui s'empare toujours des enfants à la vue d'une personne inconnue, agit sur eux et leur fait sentir instinctivement que la chaîne des anciennes habitudes est rompue. Ils comprennent qu'un nouvel ordre de choses commence; ils ne savent pas encore lequel, mais ce n'est plus l'ancien; cela suffit, l'effet est produit. Il faut profiter de ce premier moment pour assurer notre empire.

Si le maire, le curé, le délégué assistent à notre installation, comme c'est l'usage, ils prononceront naturellement quelques mots pour appuyer l'effet qui résulte du changement opéré dans la tenue de la classe. On lit le règlement, on fait connaître le nouvel emploi du temps, et on annonce que désormais on s'y conformera scrupuleusement.

Il est du reste presque inutile d'ajouter qu'aucune de ces paroles ne doit être un vain mot, et qu'à dater de ce jour, une ère nouvelle doit commencer pour l'école. La ponctualité du maître à s'acquitter de tout ce que le règlement prescrit sera pour les élèves la preuve qu'ils ne pourront plus se soustraire impunément à leurs propres obligations.

Voyons maintenant le cas où l'on est en possession de l'école depuis un certain temps, au moment où l'on éprouve le besoin de la réformer.

Dans ce cas, la tâche est plus difficile, parce qu'on a toujours de la peine à amener les autres à changer la conduite qu'ils ont jusque-là tenue à notre égard. Aussi, un instituteur qui sentirait l'impossibilité de faire le bien en persévérant dans la même voie, et qui ne croirait pas pouvoir réussir à rompre avec le passé en restant dans la même commune, ferait-il bien de solliciter un changement de résidence. Il suivrait alors, dans son nouveau poste, la marche que nous venons d'indiquer.

Ce changement de résidence n'est pourtant pas indispensable; mais il faut se persuader d'avance qu'on rencontrera plus de difficultés et qu'on aura besoin d'une plus grande force de volonté pour les vaincre.

Dans ce cas encore, il faut adopter en partie le même plan. Il est plus aisé de changer brusquement d'anciennes habitudes que de les modifier peu à peu. Le changement devra donc être préparé et avoir été annoncé; mais il devra être complet et presque subit. Il faudra de même s'en entendre avec les autorités en les priant de nous seconder. Puis, après avoir adressé quelquefois des avis aux élèves,

après les avoir entretenus de la nécessité de changer de conduite et de la ferme intention où l'on est de renouveler la face de l'école, on annonce enfin, à la veille de quelques jours de congé ou de vacances, une nouvelle organisation de l'école et l'adoption pour la rentrée d'un règlement nouveau.

On profite alors de ces jours de congé pour faire subir à la classe une transformation aussi complète qu'il est possible, sous le rapport de la propreté, de l'ordre et de l'arrangement de tout ce qui s'y trouve. Il faut que le jour de la rentrée, l'aspect seul de la classe témoigne d'une volonté bien arrêtée de changer de système. Ce changement doit d'ailleurs être appuyé, de la part de l'autorité, de quelques-unes des mesures que nous avons conseillées plus haut. Il ne faut pas, par un amour-propre mal placé, craindre de s'entourer de secours dans une œuvre aussi délicate que la réforme d'une école.

Cependant tous ces moyens extérieurs, ces apprêts, ces discours, ces exhortations, tout cela ne serait qu'une vaine fantasmagorie si les faits n'accompagnaient pas les paroles. Après avoir été lus avec solennité, le règlement et l'emploi du temps ne doivent pas rester une lettre morte. Pour obliger les élèves, ils doivent commencer par lier le maître.

Si auparavant nous avons montré quelque relâchement, si nous nous écartions quelquefois de la règle, nous nous en montrerons dorénavant le plus rigide observateur. Nous serons, à partir de ce jour, le premier à la classe, et jamais nous ne la terminerons avant l'heure. Jamais, sous un prétexte ou sous un autre, nous ne nous dispenserons de ce qui est déterminé par l'emploi du temps. Nous deviendrons aussi sobre de punitions et de menaces que nous en étions prodigue autrefois; mais, quand une chose est prescrite, nous tiendrons la main avec inflexibilité à ce qu'elle soit exécutée. On saura bientôt qu'il n'y a aucun moyen d'échapper à un ordre ou une défense, et l'on comprendra qu'il vaut mieux s'y conformer immédiatement que d'essayer une résistance inutile.

Mais, pour faire disparaître même l'idée d'une résistance, ce n'est pas assez de dompter les esprits par la vigilance et la fermeté, il faut s'attacher les cœurs. Persuadons-nous bien que jamais nous n'obtiendrons un empire durable sur les enfants si nous ne gagnons pas leur confiance et leur amour. Or, pour avoir la confiance des enfants, il faut leur en témoigner pour en être aimé, il faut les aimer soi-même.

Les enfants, dit-on souvent pour excuser l'humeur qu'on témoigne à leur égard, les enfants sont naturellement légers et dissipés; ils aiment à rire et à s'amuser plus qu'à travailler; ils prennent un malin plaisir à contrarier en faisant ce qui est défendu; ils sont d'ailleurs prompts à saisir le côté faible ou les défauts de ceux qui les dirigent, afin d'en profiter pour se dispenser du travail et de la soumission. Tout ceci est vrai, et les enfants ne sont pas, malheureusement, plus parfaits que leurs maîtres; mais, malgré ces petits travers, les enfants sont disposés à l'amour et à la confiance: ils s'attachent à ceux qui leur témoignent de l'affection, et, quand ils aiment, ils sont prêts à tout faire pour le témoigner; rien ne leur coûte dans ce cas, on en obtient des efforts de toute espèce.

Il ne faut pas croire, toutefois, que nous disposerons les enfants à nous aimer, en leur disant que nous les aimons. Disons-le leur moins souvent, mais aimons-les véritablement. L'affection ne se témoigne pas par des paroles, elle se prouve par des actes. Si les enfants s'aperçoivent qu'ils nous sont à charge; que nous les fuyons; que nous ne restons avec eux que quand nous y sommes absolument forcés; que, ce cas excepté, nous nous détournons et nous éloignons d'eux; que nous les rebûtons quand ils s'approchent de nous pour nous questionner et nous adresser une prière; que nous n'avons jamais une bonne parole à leur adresser, un témoignage d'amitié à leur donner; si enfin nous ne montrons

aucun intérêt pour ce qui leur arrive en bien comme en mal, nous aurons beau dire, il ne croiront pas à notre amour, et leur cœur restera fermé pour nous.

Aimons-les donc d'une amitié véritable, avec cette tendresse d'un père, qui s'attache à ses enfants précisément en raison des soins qu'ils lui coûtent ; ayons pour eux une affection profonde, basée sur le sentiment de leurs besoins et qui ne se laisse pas rebuter par quelques défauts inhérents au jeune âge. Aimons-les de cet amour qui brise toutes les barrières, qui dompte les cœurs les plus froids, et nous pouvons être certains de voir leur amour répondre au nôtre.

Nous aurons fait dès lors ce qu'il y avait de plus important pour la réforme de notre école ; nous aurons fondé la discipline sur la base la plus solide, l'amour et le bon esprit des élèves. En assurant le succès de l'éducation des enfants qui nous sont confiés, nous aurons aussi fait beaucoup pour leur instruction. Il ne nous restera plus pour assurer leurs progrès qu'à leur rendre l'application facile en leur inspirant le goût du travail.

Nous verrons dans un prochain article ce qu'on peut faire sous ce rapport.—(Journal des Instituteurs).

J.-J. RAPET.

Quelques Principes de l'Art d'Enseigner.

(Suite.)

COMMENT LES ÉLÈVES DOIVENT RÉPONDRE AUX QUESTIONS DU MAÎTRE.  
Accoutumez vos élèves à répondre avec réflexion et intelligiblement.

Avec réflexion, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas répondre comme ils le font trop souvent, aussitôt qu'ils ont entendu la question, quelquefois même sans l'avoir entendue entièrement ; ils doivent premièrement faire attention à ce qu'on leur demande, et voir si la réponse qu'ils veulent donner convient à la demande ; autrement ils répondent au hasard, ce que vous ne devez jamais souffrir. Accoutumez-les ainsi à dire franchement s'ils n'ont pas compris la question.

Assez intelligiblement, c'est-à-dire assez haut pour que l'instituteur, et les autres élèves, qui doivent s'instruire par la réponse, puissent la comprendre sans le moindre effort. Crier, c'est aussi un défaut, mais on en corrige plus facilement les enfants que du premier. Il est difficile d'obtenir de certains enfants qu'ils parlent assez haut ; mais vous devez insister jusqu'à ce qu'ils le fassent. Il sera bon, pour cela, de faire répéter à l'enfant la question jusqu'à ce qu'il la dise assez haut ; souvent aussi on peut questionner un élève qui répond d'un ton de voix assez élevé, et le donner pour modèle à celui qui répond trop bas.

Il est bon dans certains cas d'obliger les élèves, surtout ceux qui sont inattentifs, à répondre par une proposition entière. Par exemple, si l'on demandait : "Où va l'âme de l'homme après la mort ?" et que l'enfant répondit : "Au tribunal de Dieu," il ne répondrait point par une proposition entière, puisque le sujet et l'attribut ne sont pas exprimés. Une telle réponse est trop abrégée ; pour qu'elle fut complète, il aurait fallu dire : "L'âme de l'homme après la mort va au tribunal de Dieu."

Remarquez néanmoins que dans beaucoup de cas il vaut mieux vous contenter de ces réponses abrégées qui font gagner du temps. Exiger toujours des propositions complètes, c'est d'ailleurs rendre l'enseignement fort ennuyeux. Vous dites à un élève déjà avancé : "Quels sont les bois les plus convenables pour faire le sep et le versoir d'une charrue ?" Il vous répondra : "Le bois du poirier, du prunier, du sorbier, et aussi celui du chêne." Il est inutile qu'il ajoute : sont les bois les plus convenables pour faire le sep et le versoir d'une charrue." Il est bon que la question et la réponse se fassent ainsi : "En quelle année est mort le roi de France St Louis ?—En 1270.—Dans quel pays ?—En Afrique." Cela vaut mieux que de dire : "En quelle année est mort le roi de France saint Louis ?—Le roi de France saint Louis est mort en l'année 1270.—Dans quel pays est mort le roi de France saint Louis ?—Le roi de France saint Louis est mort en Afrique."

Ne tenez pas opiniâtrement à une certaine réponse, si celle que les élèves donnent est bonne. Il y a des interrogateurs qui réprouvent toutes les réponses, quelque justes qu'elles soient, lorsqu'elles ne coïncident pas mot à mot avec la réponse qu'ils ont dans la pensée, ou qui se trouve dans leur livre. Vous dites : "Qu'est-ce que la jachère ?" Vous vous attendez à cette réponse-ci : "C'est un

repos momentané qu'on accorde à la terre." L'enfant répond : "C'est une terre laborable qu'on laisse reposer," ou : "C'est un champ qu'on laisse improductif entre deux récoltes." Vous pouvez fort bien accepter ces réponses, tout en faisant observer, relativement à la seconde, que la jachère n'est pas tout à fait improductive. Mais si l'enfant dit : "C'est un champ qu'on laisse pendant un an sans cultiver," vous objectez : "Pas précisément : vous dites un an ; mais il y a dans quelques pays des jachères qui durent davantage ; vous dites sans culture ; dans la plupart des pays le champ en jachère reçoit un ou plusieurs labours." En général, ne soyez pas trop prompt à désapprouver complètement une réponse ; car c'est rendre les enfants timides et mettre obstacle à ce qu'ils s'expriment librement. Il vaut mieux dire : "Ce n'est pas tout à fait cela, vous avez approché du but, mais vous ne l'avez pas tout à fait atteint."

La réponse est-elle très-bonne, témoignez-en votre contentement, surtout quand vous ne vous y attendiez pas ; par là vous inspirez le désir d'être interrogé et vous donnez du courage aux enfants timides. Pour vous assurer que les enfants ont répondu avec intelligence, faites-leur de temps en temps rendre compte de leur réponse, c'est-à-dire, demandez-leur ce qu'ils entendent par tel ou tel mot ; par exemple : "Qu'est-ce que vous appelez un champ improductif ? Qu'est-ce que c'est qu'une terre qui se repose ?"

DES RÉPONSES DÉFECTUEUSES.

Si la réponse de l'élève est tout à fait défectueuse, cherchez d'où cela provient, et, selon la circonstance, ou vous ferez répondre à sa place un de ses condisciples, ou vous l'amènerez lui-même à trouver une réponse plus juste.

Une réponse défectueuse provient quelquefois de l'inattention de l'interrogateur qui n'a pas prévu l'embarras où il pouvait jeter l'élève. Par exemple, l'interrogateur, se plaçant au tableau, y écrit avec de la craie cette phrase "L'Albane peignait très bien les têtes d'enfant." Il fera lire cette phrase tout haut à un élève, et il lui dira ensuite : "Qu'est-ce que le mot peignait ?" L'enfant répondra sans hésiter : "C'est l'imparfait de l'indicatif du verbe peigner." Il a pris l'Albane pour une bonne femme. Cette réponse, qui exciterait l'hilarité dans une classe de collège, n'étonnera aucun élève dans une école primaire ; tous auraient répondu de même. Le maître aurait dû dire d'abord : "Faites bien attention à ce que vous allez répondre : l'Albane était un peintre célèbre."

Le plus souvent la réponse est défectueuse, ou parce que l'enfant a répondu trop promptement et au hasard : l'instituteur doit le réprimander s'il tombe souvent dans la même faute ; ou parce que l'enfant ne s'est pas donné assez de peine pour bien saisir une question qui, par elle-même, était claire. Dans ce cas, il est bon d'obliger l'élève à faire plus d'attention. Quant aux élèves qui répondent de travers parce qu'ils ne savent pas ce qu'on leur a appris, soit par paresse, soit par mauvais vouloir, soit enfin par défaut d'intelligence, il ne faut pas perdre le temps à les questionner ; il faut recommencer sur nouveaux frais à leur apprendre ce qu'ils ne savent pas.

Quand une réponse n'est défectueuse qu'en partie, cela provient ou de ce qu'elle contient trop ou de ce qu'elle contient trop peu, ou de ce qu'elle est mal exprimée. Dans ce dernier cas, l'instituteur tâchera d'obtenir que l'élève s'exprime mieux, en lui parlant à peu près en ces termes : "Je sais bien ce que vous voulez dire ; mais ne pouvez-vous pas le dire un peu plus clairement ?" ou bien "Il se peut que vous compreniez ce que vous dites, mais moi je ne comprends pas ; ne pourriez-vous pas m'expliquer un peu mieux ?" Si l'enfant ne peut en venir à bout par ses propres forces, il l'aidera et lui suggérera des expressions plus convenables.

Rarement une réponse contient trop ; mais il arrive souvent qu'elle contient trop peu. Voici de quelle manière on peut aider un enfant à corriger une réponse insuffisante. On lui a demandé : "Qu'est-ce qu'un sacrement ?" Je suppose qu'il répond : "C'est un signe extérieur ;" cette réponse est insuffisante. Pour lui faire remarquer ce qui manque à la réponse, le maître peut lui dire : "C'est vrai, un sacrement est un signe extérieur, mais l'écliarpe du maire, la sonnerie des cloches, sont aussi des signes extérieurs, cependant nous ne les nommons pas sacrements. Il faut donc dire de quoi ils sont les signes extérieurs ?"

Si vous ne recevez de vos élèves aucune réponse à votre question, tâchez de découvrir la cause de leur silence, afin de pouvoir les aider à trouver la réponse que vous désirez. Cela provient souvent :

De ce qu'ils sont trop timides. Vous les guérez en leur inspirant de la confiance en vous et en ne permettant jamais qu'on se moque de leurs réponses s'ils viennent à se tromper. Faites-leur d'abord des questions faciles, et témoignez-leur votre satisfaction quand ils répondent bien ou même assez bien. Faites-leur remarquer avec quelle confiance leurs condisciples répondent, et combien de plaisir

vous en éprouvez. Dites-leur aussi que vous êtes bien plus content de ceux qui se donnent de la peine pour répondre, quoiqu'ils ne réussissent pas toujours, que de ceux qui se taisent ou parlent trop bas, de peur de répondre mal. Ajoutez enfin qu'il est agréable à Dieu et à notre Sauveur qui, dans le temple de Jérusalem, à l'âge de douze ans, répondait si sagement, de voir les enfants ne pas s'abs-tenir par crainte, par timidité ou toute autre cause, de répondre tout haut et aussi bien qu'il leur est possible, selon l'exemple de Jésus enfant leur modèle,

Cela peut venir aussi de ce que la réponse ne se présente pas tout de suite à leur esprit. En ce cas, on doit attendre et leur laisser du temps pour s'en ressouvenir, quand on voit qu'ils réfléchissent. Cependant, pour ne point perdre du temps, il ne faut pas attendre trop longtemps, vu surtout que plus on attend, plus les enfants deviennent timides et honteux quand ils n'espèrent pas trouver la réponse. Les presser trop pour en obtenir une, ce serait non-seulement inutile, mais fort nuisible, parce que cela les trouble et les inquiète. Cependant si l'on remarque qu'un enfant ne se donne pas de peine pour réfléchir, on doit l'y engager d'une manière convenable, par exemple : "Allons ! réfléchissez un peu ; vous trouverez la réponse si vous voulez y penser un moment." Il faut attendre quelques instants, et si l'enfant ne donne pas de réponse, l'instituteur ne doit pas répondre pour lui ou en interroger un autre, mais il doit tâcher de l'aider à réfléchir ; ce qui peut se faire en le mettant sur la voie par d'autres questions. S'il est impossible d'obtenir une réponse à moins de s'étendre trop, insérez la réponse dans la question, et arrangez celle-ci de manière qu'il n'ait qu'à dire oui ou non. Cependant, si l'élève a mérité une petite humiliation, passez à un autre pour l'interroger. Présumez-vous qu'aucun des élèves ne pourra répondre ; répondez alors vous-même, et exigez qu'ils répètent votre réponse.—*Manuel Général de l'Instruction Primaire.*

L. D'ALTEMENT.

## Hygiène et Médecine des Enfants.

(Suite et fin.)

### III

#### MANIÈRE DE PRÉPARER ET D'APPLIQUER QUELQUES REMÈDES.

##### Manière de faire l'eau panée.

Mettez de l'eau au feu dans un pot de terre ; quand l'eau commencera à bouillir, jetez dedans quelques croûtes de pain ; laissez bouillir dix minutes et passez ensuite dans un linge blanc.

##### Eau panée plus nourrissante.

Prenez quatre onces environ de mie de pain, mettez-la dans une mousseline claire sans serrer du tout ; mettez dans un pot de terre, contenant quatre à cinq verres d'eau ; faites bouillir pendant un bon quart d'heure ; retirez du feu, pressez le sac de mousseline avec une cuillère ; retirez-le ; sucrez l'eau panée avec du sucre et mêlez chaque fois que vous en donnez à l'enfant.

##### Manière de faire diverses tisanes.

**Eau de riz.** Prenez une poignée de riz ; versez dessus de l'eau bouillante ; mettez au feu ; aussitôt que l'eau commencera à bouillir, jetez-la en laissant le riz au fond. Versez d'autre eau et faites bouillir pendant un bon quart d'heure. Passez ensuite dans un linge blanc.

**Eau d'orge.** Même procédé.

**Eau de gruau.** Même procédé, sauf qu'il ne faut pas jeter la première eau, le gruau n'ayant pas l'âcreté du riz et de l'orge.

**Eau de gomme.** Mettez deux tiers d'eau froide dans une carafe ; mettez-y ensuite 1 once ou 40 grammes de gomme en morceaux ; secouez bien ; au bout de cinq minutes, l'eau de gomme est faite ; remplacez à mesure l'eau que vous prenez, et secouez chaque fois que vous en remettez et que vous en ôtez ; quand la gomme est presque toute fondue, remettez-en une demi-once et continuez ainsi tant que vous en avez besoin.

##### Manière de faire les cataplasmes.

##### Cataplasme camphré.

Préparez un mouchoir ployé en fichu ; mettez entre deux un morceau de taffetas gommé.

Prenez de la farine de graine de lin ; ayez une casserole ou terrine, de l'eau bouillante et une cuillère en bois.

Versez dans la terrine ou casserole la quantité de farine de graine de lin nécessaire pour vos cataplasmes. Versez dessus petit à petit l'eau bouillante, en ayant soin de bien mêler ; versez-en jusqu'à ce que vous ayez une bouillie assez épaisse.

Étendez ensuite sur le linge préparé la quantité suffisante pour couvrir la plante des pieds, en ayant soin de ne pas en mettre jusqu'au bord.

Saupoudrez d'une forte pincée de camphre en poudre.

Pour pouvoir piler le camphre, il faut en prendre un morceau gros comme une noisette, verser dessus deux ou trois gouttes d'esprit-de-vin ou d'eau de Cologne, il s'écrasera ensuite comme du sucre.

Posez sous la plante du pied ; mais assurez-vous que le cataplasme ne soit pas trop chaud ; appliquez-y à cet effet soit votre joue, soit le revers de la main.

Rebroussez sur le pied la pointe du fichu ; enveloppez avec les deux bouts que vous renouerez à la cheville.

##### Cataplasme sinapisé.

Faites comme le précédent, avec la différence que vous mettez une cuillerée de farine de moutarde contre deux cuillerées de farine de graine de lin et que vous mêlez le tout ensemble en versant l'eau bouillante.

##### Manière de poser les sangsues.

Les sangsues doivent être sorties de l'eau deux heures avant d'être posées, et mises dans un verre ou une tasse recouverte d'un chiffon de toile bien attaché autour du verre, pour qu'elles ne puissent pas en sortir.

Le papier ne vaut rien, parce que les sangsues le détrempe et s'échappent.

Mettez les sangsues sur une serviette ; essuyez-les et mettez-les dans une ventouse ; à défaut de ventouse, dans un verre à liqueur ou autre verre de cristal de cette capacité.

Appliquez immédiatement sur la place où elles doivent mordre. Si elles ne prennent pas tout de suite, enlevez le verre, frottez légèrement la place où elles doivent prendre avec de l'eau sucrée ou du lait également sucré.

Si elles refusent encore de prendre et qu'on puisse avoir une pomme, coupez-la en deux, évidez-la pour en former une tasse, mettez les sangsues dedans ; elles prendront promptement par horreur pour la pomme.

Ayez du sel près de vous et deux cuvettes ; à mesure que les sangsues tombent, mettez-les dans une cuvette et saupoudrez-les de deux ou trois pincées de sel, pour les faire dégorgier ; quand elles ont rendu le sang qu'elles ont pris, mettez-les dans une cuvette d'eau fraîche ; au bout de quelques minutes remettez-les dans le bocal où elles ont l'habitude de vivre.

Si les sangsues, après s'être remplies, restent trop longtemps attachées, c'est-à-dire plus de vingt minutes, saupoudrez-les légèrement de sel ; elles tomberont presque immédiatement.

Il faut changer l'eau des sangsues tous les jours ; ne leur donnez pas d'eau de puits ; elle ne tarderait pas à mourir.

##### Manière d'arrêter l'hémorragie des sangsues.

Quand les ouvertures faites par les sangsues saignent trop longtemps, prenez un petit tampon de ouate, mettez dessus une pincée de poudre de colophane et appliquez le tampon sur les trous qui saignent ; maintenez avec les doigts en appuyant un peu fortement.

Si au bout de cinq minutes le sang est arrêté, levez doucement le doigt, mais sans détacher la ouate, et maintenez-la par une serviette ou un linge quelconque.

Si le sang continue à couler sous le tampon, levez-le, prenez une grosse pincée de poudre de colophane, mettez-la sur la piqûre et posez vivement dessus le bout du doigt ; maintenez-le sans bouger en appuyant un peu pendant cinq minutes ; si le sang ne coule plus, ayez un tampon de ouate recouvert de poudre de colophane, levez doucement le doigt de dessus la piqûre, sans décoller la colophane, et replacez immédiatement le coton, que vous fixerez avec un linge quelconque.

S'il y a plusieurs piqûres qui saignent, vous appliquerez autant de doigts qu'il y a de piqûres, après avoir déposé sur chacune une bonne pincée de poudre de colophane. Si ces moyens sont insuffisants, il faut sans plus tarder appeler un médecin.

##### Manière de faire prendre les bains de pieds.

##### Bains de pieds de savon.

Prenez un seau pour bain de pieds, versez-y de l'eau chaude, prenez un quart de livre ou 125 grammes de savon blanc ; grattez-le avec un couteau jusqu'à ce que tout soit réduit en tout petits morceaux. Faites tomber à mesure dans l'eau chaude, mêlez ensuite avec un bâton. Quand le savon est fondu, remplissez le bain aux deux tiers au plus avec de l'eau froide et chaude ; pour vous assurer que le degré de chaleur est suffisant, plongez-y votre avant-

bras; il faut que vous puissiez l'y maintenir sans être incommodé de la chaleur.

Plongez-y doucement les pieds de l'enfant; s'il se plaint de la chaleur, ajoutez de l'eau froide, quand même vous trouveriez le bain chaud à point. La peau des enfants, et de certains enfants, est, à cause de son extrême finesse, plus sensible que la nôtre aux influences du chaud et du froid.

Si vous faites errier l'enfant, le sang se portera à la tête, à la gorge, et vous lui ferez plus de mal que de bien avec le bain de pieds que votre obstination aura maintenu trop chaud.

Quand l'enfant a les pieds dans l'eau, couvrez le seau, les jambes et les cuisses avec une serviette, pour maintenir la chaleur.

Réchauffez le bain toutes les deux ou trois minutes, en ayant bien soin de mettre votre main entre les jambes de l'enfant et l'eau que vous versez, afin de ne pas l'échauder.

Si l'enfant se trouve bien du bain, continuez-le pendant quinze ou vingt minutes au plus.

Ayez deux serviettes chaudes, en coton, pour essuyer les pieds, et enveloppez-les vite de crainte de refroidissement.

Si l'enfant se recouche, mettez d'avance dans son lit une bouteille d'eau bien chaude.

**Bain de pieds de moutarde.**

Même procédé, sauf qu'il faut verser 125 grammes ou un quart de livre de farine de moutarde dans l'eau, un instant avant de mettre les pieds de l'enfant dans le bain.

**Bain de pieds de sel et de vinaigre.**

Même procédé. Faites fondre deux grosses poignées de sel dans le bain de pieds, cinq minutes avant d'y mettre les pieds de l'enfant, et versez un verre de vinaigre au moment du bain.

**Bain de pieds de cendre.**

Si vous n'avez ni moutarde, ni sel, ni vinaigre, prenez une grosse pellette de cendre tamisée, mettez-la dans un torchon, nouez, en ne serrant pas la cendre; mettez dans le bain de pieds, pressez à plusieurs reprises la cendre, pour en extirper tout le sel, et laissez-la dans l'eau pendant la durée du bain.

**Manière de placer les ventouses.**

Prenez une ventouse; si vous n'avez pas de ventouse, un verre à bordeaux; mettez au fond quelques gouttes d'esprit de-vin, allumez avec une allumette ou un chiffon de papier; quand l'esprit-de-vin est enflammé, appliquez immédiatement la ventouse ou le verre sur la partie où vous devez en mettre, et laissez quelques minutes. Ayez soin d'agir promptement, pour ne pas donner aux parois du verre le temps de s'échauffer, ce qui causerait une brûlure au moins inutile.

Quand vous voudrez retirer la ventouse, penchez-la légèrement de côté, appuyez avec votre doigt sur la peau du côté opposé, pour faire entrer l'air dans la ventouse; elle se détachera immédiatement.

On peut appliquer deux, trois, quatre ventouses à la fois; mais c'est un peu douloureux à cause de la tension de la peau.

**Bouteille d'eau bouillante pour les pieds.**

Prenez un cruchon ou une bouteille de grès, remplissez d'eau presque bouillante, bouchez solidement. Ployez une serviette en tordu, roulez-la autour de la bouteille, renouez les deux bouts du tordu de manière à maintenir le bouchon, et mettez dans le lit en ayant soin de ne pas faire toucher aux pieds de l'enfant, de crainte de le brûler.

Renouveler l'eau chaude toutes les cinq ou six heures.

COMTESSE DE SEGUR.

**Exercices pour les Elèves des Ecoles.**

*Vers à apprendre par cœur.*

**LE LABOUREUR ET SES ENFANTS.**

Travaillez, prenez de la peine:

C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,

Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins:

"Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage

Que nous ont laissé nos parents:

Un trésor est caché dedans;

Je ne sais pas l'endroit; mais un peu de courage

Vous le fera trouver; vous en viendrez à bout.

Remuez votre champ dès qu'il aura fait foût; (1)

(1) Dès que le mois d'août sera passé.

Creusez, fouillez, bêchez; ne laissez nulle place  
Où la main ne passe et ne jasse.  
Le père mort, les fils vont retourner le champ,  
De ça, de-là, partout; si bien qu'au bout de l'un,  
Il en rapporta davantage.  
D'argent, point de caché, mais ce père fut sage  
De leur montrer, avant sa mort,  
Que le travail est un trésor.

LAFONTAINE.

**Exercices de Grammaire.**

**21. Pronoms de la 1<sup>re</sup> personne, de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup>.**

**Les Arabes.**—Partout où je les ai vus, les Arabes m'ont paru d'une taille plutôt grande que petite. Partout où vous les verrez, jeunes amis, il vous paraîtront aussi, comme à moi, plutôt grands que petits. Leur démarche est fière, ils sont bien faits et légers; ils ont la tête ovale, le front haut et arqué, les yeux grands et coupés en amande, le regard humide et singulièrement doux. Rien n'annoncerait chez eux le sauvage, s'ils avaient toujours la bouche fermée; mais aussitôt qu'ils veulent l'ouvrir pour parler, on entend une langue bruyante et fortement aspirée; on aperçoit de longues dents aussi blanches que la neige. L'Arabe s'endort de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'habitue à se priver de sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur. Il ne néglige aucun des exercices qui peuvent lui être utiles. Mais il ne se dit pas: "Chacun ne doit penser qu'à soi, chacun ne doit aimer que soi;" il n'abandonne jamais ses amis dans le danger, et il est attaché à sa famille. Il a grand soin de ses chevaux. Il soigne ses chameaux, il les élève, il les dresse. Peu de jours après leur naissance il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre, et les charge, dans cette situation, d'un poids assez lourd, qu'il les accoutume à porter. Au lieu de les laisser paître à toute heure et de les laisser boire quand ils ont soif, il règle leurs repas; lorsqu'ils sont un peu plus forts, il les mène à la course. Les chevaux sont aussi d'une utilité immense pour les Arabes. Le trait suivant le prouvera. Un Arabe et sa tribu avaient conçu le projet d'attaquer dans le désert, pour les piller, les caravanes qui se dirigeaient sur Damas. La victoire, d'après quelque complaisante prédiction, devait ne pas leur échapper; déjà ils se bécotaient d'une douce espérance lorsque, à la venue de la nuit, des cavaliers tirés arrivant sans qu'on les aperçût, trompèrent l'attente de ces téméraires aventuriers, en les attaquant et en les capturant sans qu'ils s'y attendissent. Notre arabe fut blessé et pris. A la première halte, on le coucha par terre, après l'avoir bien garotté. Celui-ci, ayant auprès de lui son cheval, forma le dessein de se sauver, et il y réussit: il rongea la corde qui retenait son fidèle coursier; l'animal devenu libre, et devant l'attention de son maître, le saisit avec ses dents, par la ceinture, partit au galop, et, après avoir parcouru environ vingt-cinq lieues, vint le déposer aux pieds de sa femme et de ses enfants; puis tomba mort de fatigue.

**Questionnaire.**

I. Remplacez chacun des pronoms non réfléchis de la troisième personne par le nom dont il tient la place.

**Corrigé.**—Je les ai vus: j'ai vu les Arabes;—vous les verrez: vous verrez les Arabes;—ils vous paraîtront: les Arabes vous paraîtront;—ils sont bien faits: les Arabes sont bien faits;—ils ont la tête ovale: les Arabes ont la tête ovale;—il leur plie les jambes; il plie aux chameaux les jambes, etc.

II. Remplacez le pronom réfléchi par le nom dont il tient la place.

**Corrigé.**—S'endort: endureit l'Arabe;—il s'habitue à se priver de sommeil: il habitue l'Arabe à priver l'Arabe de sommeil;—il ne se dit pas: il ne dit pas à l'Arabe;—qui se dirigeaient: qui dirigeaient les caravanes, etc.

III. Faites connaître les autres pronoms de l'exercice, donnez-en le genre, le nombre et faites connaître à quel mot ils se rapportent.

**Corrigé.**—Je, première personne des deux genres;—moi, mis pour à moi, première personne des deux genres;—vous, deuxième personne, masculin pluriel, des deux genres, il est mis pour à vous, se rapporte à mes jeunes amis, etc.

IV. Relovez les nouns qui servent de complément à un autre noun.

**Corrigé.**—A la fatigue des voyages: voyages, complément de fatigue;—venue de la nuit: nuit, complément de venue, etc.

V. Relovez les noms de cet exercice, et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

**Corrigé.**—Taille: tailleur, démarche: marche, marchepied;—

*tête*, têtù, entêté, entêtement ; — *front* : fronnement, frontière, frontispice (face principale d'un édifice, titre d'un livre, estampe avant le livre,) fronton (partie d'architecture placée au haut de la face d'un bâtiment) ; — *yeux*, pluriel de *œil* : œillade, œillère, œillet, œillette (rejetons que poussent certains racines) ; — *amande* : amandé ; — *bouche* : bouchée, boucher, boucherie, embouchure ; — *langue* : languette, langage, languedoc, languéyage (visite de la langue du porc pour voir s'il est sain,) languéyeur, languier (langue et gorge fumées du porc) ; — *dents* : dentaire, dentelé, dentiste, dentition, édenté ; — *neige* : neigeux ; — *fatigue* : fatigant ; — *voyageur* : voyager, voirie, voyer (préposé à la police des voies, des chemins) ; — *sommeil* : somme ; — *faim* : affamé, famine ; — *chaleur* : chaleureux, chaud, chaude, chaudière, chaudron ; — *jambes* : jambage, jambon, jambonneau, emjambée, emjambement ; — *ventre* : ventrée, ventricule, ventrière, ventrilique, ventru ; — *situation* : site ; — *course* : cours, parcours, secourable, recours ; — *chevaux* : chevaline, chevaleresque, chevalet, chevalier, chevalerie ; — *utilité* : utile, inutile ; — *désert* : désertion, déserteur, désert, *adj.* ; — *victoire* : victorieux ; — *illusion* : illusoire ; — *cavaliers* : cavalerie, cavalcade ; — *attente* : inattendu ; — *aventuriers* : aventure, aventureux ; — *corde* : cordon, cordage, cordeau, cordelette, cordelier, cordelière, cordelle, corderie ; — *animal* : animosité, animation, animal, *adj.* ; — *intention* : intentionné ; — *galop* : galopade ; — *pieds* : piéton, empiètement, piétinage ; — *enfants* : enfantin, enfantillage.

VI. Relevez les adjectifs et donnez des noms de la même famille.

CORRIGE. — *Grande* : grandeur, agrandissement ; — *petite* : petitesse ; — *fière* : fierté ; — *légers* : légèreté, allègement ; — *haut* : hauteur ; — *arc*, arcade, arceau ; — *humide* : humidité ; — *doux* : douceur, adoucissement ; — *bryyante* : bruit, bruissement ; — *blanche* : blancheur, blanchisseur ; — *bonne* : boni ; — *forte* : forteresse, force, renfort, efforts ; — *immense* : immensité ; — *complaisante* : complaisance, déplaisir ; — *téméraires* : témérité ; — *première* : prémices, primeur, primat, primatie, prime ; — *fidèle* : fidélité ; — *libre* : liberté.

## AVIS OFFICIELS.



### ERECTION DE MUNICIPALITE SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Justin, dans le comté de Maskinongé, en lui conservant les limites qu'elle possède pour fins religieuses, cette municipalité devant comprendre la concession Ste. Geneviève ou Trompe-Souris, la concession double de l'Ornière, celle du Ruisseau des Aulnes, la concession double du Grand-Bois-Blanc et celle du Petit-Bois-Blanc.

### NOMINATIONS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu approuver la nomination suivante :

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUEBEC.

Le Rév. M. Bernard McGauran, en remplacement du Rév. M. J. Nelligan, dont la démission a été acceptée.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Benjamin Singer, Joseph Chartrand, Alphonse Picher, François Lavoie, Odilon Caron, François-X. Tessier, Isaac Lucier, Alphonse Lopez et James O'Reilly, et Delles Rose de Lima Leduc, Marie Desneiges Laune, Diana Ladéroute, Philomène Poirier, Eliza Vallée, Ezilda Beaudoin, Marie Victorine Paré, Louise Savaria, Denise Lefebvre, Virginie Phaneuf, Georgina Richer, Philomène Meloche, Mathilda Plouffe, Marie Ducharme, Cléophrée Cadieux, Aurélie Chevalier, Marceline Poissant, Philomène Quesnel, Mélodie Ducharme, Zélia Poirier, Sophranie Neveu, Eliza O'Leary, Eulalie Rémillard, Marie Céline Vadnais, Rose de Lima Barbeau, Lucie Bourke, Marie Céline Aresse, Aglaé Raymond, Angélique Acard, Rose de Lima Deguire Julie Desparois, Vitaline Préfontaine, Eudisie Lauzon, Marguerite Pulchérie Benjamin, Eliza Laporte, Adèle Lefebvre, Malvina Latour, Céline Morin, Adèle Cartier, Joséphine Laporte, Caroline Caine, Catherine Tessier, Angélique Hamelin, Vitaline Dugas et Julie Latour, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

#### DONS OFFERTS AU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. H. Emile Chevalier, de Montréal : Les Trappeurs de la Baie d'Hudson, 1ère livraison, 24 pages in-8.

De M. Félix Vogeli, de Montréal : Almanach Vétérinaire et d'Economie Rurale, pour l'an 1859, 1 brochure in-12.

De M. Raphaël Bellemare, inspecteur du revenu à Montréal : Une gravure très rare représentant la mort de Montcalm.

De MM. Dunnigan et frères, libraires à New-York : "Rome, its churches, its charities and its schools," by Rev. J. Nelligan, 1 vol. in 12.

De MM. Harper et Frères de New-York : "Mensuration and practical geometry," 1 vol. in 12.

De M. Joseph Bouchette, de Toronto, Carte d'une partie de l'Amérique du nord, 2 exemplaires.

De MM. Hickling, Swan et Bremer de Boston par l'entremise de M. H. D. Smith : "A pronouncing spelling book of the english language," par J. E. Worcester, 1 vol. in 12 ; et "A pronouncing, explanation and synonymous Dictionary of the english language," par le même, 1 vol. grand in 8.

De l'Académie des sciences de la Nouvelle-Orléans, par l'entremise de M. L. A. Huguet Latour, de Montréal ; Dix brochures contenant les Annales de l'Académie

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) OCTOBRE 1858.,

### Les Premières Salles d'Asile et les Premières Crèches en Canada.

C'est avec le plus grand bonheur que nous annonçons que ces deux œuvres si importantes, si éminemment chrétiennes et charitables, viennent de s'établir dans la cité de Montréal, d'où nous ne doutons point qu'elles ne s'étendent rapidement dans tous nos grands centres de population. Depuis longtemps, les salles d'asile et les crèches ont été établies en France, où nous croyons qu'elles ont pris naissance ; aujourd'hui, elles y sont extrêmement populaires et il existe plusieurs journaux exclusivement consacrés à leur succès. Nous avons l'avantage de recevoir, en échange de notre propre journal, l'*Ami de l'Enfance*, journal des salles d'asile, et le *Bulletin des Crèches* ; et nous conseillons fort à tous ceux qui s'intéressent à ces œuvres admirables de s'abonner à ces deux recueils, que nous serons heureux de leur montrer à notre bureau.

Les salles d'asile existent depuis longtemps en Angleterre et aux Etats-Unis, sous le nom d'*Infant's Schools* ; et depuis quelques années, des dames protestantes en ont établi deux à Québec et une à Montréal, où elles ont très-bien prospéré. On s'est demandé, avec raison, si ces institutions ne conviendraient point parfaitement, surtout aux orphelinats de nos nombreuses maisons de charité ; et grâce au zèle et à libéralité du séminaire de St. Sulpice de Montréal, qui fournit presque seul au budget de l'instruction publique dans cette ville, deux maisons vont s'élever dans ses deux faubourgs les plus populeux, contenant chacune d'elles une crèche et une salle d'asile. Au faubourg de Québec, c'est la crèche qui a été inaugurée la première, sous la direction des bonnes Sœurs de la Providence. Au faubourg St. Joseph, c'est la salle d'asile qui est déjà en opération, à l'hospice qu'y tiennent les Sœurs de Charité, dites Sœurs-Grises, et qui n'est qu'une succursale de leur grand établissement, voisin du marché Ste. Anne.

Disons de suite ce que sont ces deux espèces d'institutions, pour ceux de nos lecteurs qui ne sont pas encore familiers avec leur organisation.

La crèche est un lieu où l'on reçoit les tout petits enfants des pauvres mères de famille, obligées de gagner leur vie hors de la maison. On les leur remet le soir et elles viennent les y déposer chaque matin ; on y pourvoit à tous leurs besoins ; dès que leur intelligence commence à se développer, on s'occupe de leur instruction morale et religieuse. Combien d'accidents sont causés, parce que de pauvres femmes, obligées de laisser leur demeure, pour gagner le pain de leurs familles, ont abandonné le soin d'enfants encore au berceau à d'autres enfants, trop jeunes pour pouvoir être chargés d'une telle responsabilité ? Il est vrai qu'une semblable institution est susceptible d'abus, en déchargeant les mères de famille des plus doux soins et, surtout, de ceux qui tendent à former pour la vie un si étroit attachement entre la mère et son jeune enfant. C'est donc une œuvre qui a besoin d'être limitée par la nécessité même, et qui ne doit point s'étendre au-delà. Aussi, n'admet-on à la crèche que les petits enfants dont les parents sont dans la plus grande pauvreté, et dont les mères sont forcément occupées à des travaux qui ne leur permettent point d'en prendre soin. Malheureusement, dans les grandes villes, il y a toujours un bon nombre de familles ainsi situées, et l'on conçoit toute l'importance qu'il y a de venir au secours de pauvres petits êtres, presque abandonnés la plus grande partie du jour.

La salle d'asile est une école de petits enfants de trois à sept ans. L'enseignement s'y donne d'après un système tout particulier, jusqu'ici peu connu dans ce pays, et calculé pour le premier âge. La lecture s'y enseigne au moyen de petits blocs sur lesquels sont collées de grosses lettres. L'institutrice arrange ces petits blocs sur un pupitre exposé à la vue des enfants qui lisent tous ensemble. On forme ainsi des mots et des phrases et l'on supprime, comme dans la plupart des nouveaux systèmes de lectures, les fastidieuses longueurs de l'alphabet et du syllabaire. Presque tout s'enseigne en chantant et en jouant, jusqu'à l'arithmétique ; ce qui rappellera peut-être à quelques-uns de nos lecteurs ce vers de Boileau :

« Tout, jusqu'à je vous hais, s'y dit fort tendrement. »

Le boulier-compteur, les leçons de choses, l'histoire sainte par tableaux y jouent aussi un grand rôle. Il y a un préau, c'est-à-dire une salle de récréation, qui tient lieu de préau en hiver et dans le mauvais temps. La plupart des exercices du corps se font dans cet endroit et alternent avec les leçons.

Nous avons pu assister dernièrement à une séance de la salle d'asile du faubourg St. Joseph, qui s'est tenue en présence de N.N. S.S. les évêques de Montréal et de Cydonia, de M. Rousselot, le zélé directeur et fondateur de l'institution, et de quelques familles qui s'y intéressent. Nous avons été agréablement surpris en trouvant presque tout le matériel d'école, nécessaire à une salle d'asile, déjà installé, et les sœurs parfaitement au fait de la méthode que nous venons de décrire. Les élèves ont répondu simultanément aux questions qu'on leur a adressées sur le catéchisme, la géographie, l'histoire sainte, les leçons de choses, les petits enfants de trois ans répondant avec les autres. Entre autres tours de force, toute la classe nous a nommé sans hésiter

tous les comtés du Bas-Canada de Vaudreuil à Bonaventure. La séance s'est terminée par quelques bonnes danses rondes canadiennes, que les petits enfants ont exécutées à ravir, après quoi l'on a chanté un cantique, et Mgr. de Montréal a donné sa bénédiction accompagnée d'une courte allocution et d'un grand congé. Un incident touchant a été l'adoption, comme cela se pratique en France, de quelques petites orphelines par quelques-unes des petites demoiselles présentes, qui deviennent ainsi leurs sœurs. La sœur riche, naturellement, de temps à autre, envoie à la sœur pauvre une partie de son superflu, en fait de hardes, livres, images, jouets et bonbons.

La salle d'asile n'est composée, pour le présent, que des 60 enfants de l'orphelinat ; mais elle recevra un grand nombre d'enfants de la localité, lorsque l'édifice très vaste qui s'élève maintenant, grâce à la libéralité des citoyens du faubourg St. Joseph et du faubourg St. Antoine, sera terminé. Il est déjà très avancé et forme un parallélogramme de 120 pieds de long sur 30 de profondeur. Au rez-de-chaussée sera la classe de la salle d'asile, qui aura 42 pieds de long et le préau, qui en aura 54. L'une et l'autre salle auront 16 pieds et demi de hauteur, disposition hygiénique des plus importantes, et que nous devons d'autant plus louer qu'elle est plus rare dans nos institutions. L'étage supérieur aura 11 pieds et demi d'élévation et sera divisé en deux salles ; l'une servira à la crèche et l'autre sera encore une classe de la salle d'asile. Tout l'édifice aura 35 pieds d'élévation au-dessus du sol. Il pourra contenir 350 enfants dans la salle d'asile et 50 dans la crèche. Nous ne dirons pas à ceux qui président à cette œuvre comme disaient les païens : *sic itur ad astra* ; nous leur dirons seulement : c'est ainsi que l'on se fait à soi-même sur la terre un avant-goût du bonheur céleste !

### Petite Revue Mensuelle.

Il ne faut pas crier trop fort avant d'être sorti du bois, dit l'autre. Il ne faut pas non plus vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, ajoute la fable de Lafontaine. Enfin, il y a, dans la sagesse des nations, une trentaine de dictons qui auraient dû nous empêcher de célébrer si bruyamment la pose du câble télégraphique avant d'être bien certains de son succès définitif. Il paraît que ce pauvre câble ayant su quelque chose de toutes les ronflantes harangues et de toutes les épouvantables poésies qui ont été commises en son honneur, et, soupçonnant qu'on allait le condamner à les répéter, a pris le parti de se taire tout-à-fait : ce qui nous semble une conduite discrète et justifiée par les circonstances. M. Babinet a même prédit que le télégraphe ne parlerait plus que très rarement, considérant ses premières paroles comme un heureux hasard. Ce savant est d'avis que la transmission de signes distincts, sur un aussi long parcours, est quelque chose de voisin de l'impossibilité. Ceci nous étonnerait fort et nous espérons que M. Babinet vivra assez longtemps pour être témoin du succès complet de cette grande expérience. Pour la science et pour l'industrie moderne, le mot impossible n'existe guères. S'il y a quelque chose d'incomplet dans l'instrument, tel qu'il existe aujourd'hui, nous ne doutons point qu'il ne soit plus ou moins promptement perfectionné, et, de ce que l'on a pu échanger quelques paroles à travers l'Océan, nous concluons hardiment que l'on parviendra sous peu à tenir une conversation suivie de l'un à l'autre hémisphère.

M. Babinet a, du reste, assez à faire des comètes qui paraissent, par demi douzaines, sans sa permission, sans venir ainsi se poser en trouble-fête au milieu des réjouissances de notre continent. Il a affirmé, dernièrement, que la belle comète de Donati n'était pas et ne pouvait pas être celle de Charles-Quint, parce qu'elle suivait une route toute opposée à celle de cet astre célèbre qui, selon lui, s'obstinerait à manquer à son rendez-vous échû depuis environ deux ans. M. Hind, au contraire, assure que c'est bien la comète de Charles-Quint, et prétend rendre compte de son retard par des calculs sur l'action des divers corps célestes près desquels elle a dû passer. Mais qu'on s'entende et qu'on ne s'alarme point. Lorsqu'on dit qu'une comète passe près d'un autre corps céleste, il s'agit toujours de quelque trente à quarante millions de milles. Dans le cas actuel, cependant, l'éclat de cette splen-

dicte comète mériterait un peu plus d'égards, et les astronomes devraient tâcher de se mettre d'accord sur son compte. Ainsi, pourquoi n'invoierait-on point M. Hind et M. Babinet à une conférence et ne nommerait-on point M. Leverrier tiers-arbitre, dans le cas où ils ne pourraient point s'accorder ? Bien entendu que la comète serait tenue de se conformer à la sentence à intervenir.

Il n'est rien de plus beau à voir que cet astro magnifique qui, tous les soirs, parcourt avec une incroyable rapidité une partie de notre horizon. La traînée de lumière, qui fut d'abord un simple jet à peine visible, est maintenant une plume gigantesque, légèrement courbée et dont l'éclat va se perdant insensiblement dans l'espace. Sa marche du nord-est au sud-ouest est des plus rapides; visible d'abord sous l'étoile du trapèze de la grande ourse la plus rapprochée de la queue, elle est maintenant éloignée de cette constellation d'une distance qui mesure environ trois fois l'espace occupé par celle-ci. Sous notre latitude, elle reparait le matin sur l'horizon opposé avec le cortège des astres voisins du pôle, ce qui a fait croire à deux comètes semblables; bien qu'il y en ait maintenant deux autres, celle d'Encke et celle de Tuttle, visibles seulement au télescope. Que signifie ce congrès de comètes? Pour nous l'expliquer, il faudrait, comme nous venons de le dire, tout au moins un congrès de savants. Dans tous les cas, nous ne sommes pas surpris de la terreur que ces apparitions ont dû exciter; et malgré la magnificence de ce spectacle, nous avons avoué ressentir, dans la contemplation de cet astre errant, une inexplicable et involontaire émotion. Nous n'avons pu nous empêcher de l'apostropher avec l'inépisable poète du *Canadien*, M. Marsais, dans les termes suivants :

« Toi qui sans bruit t'avances dans l'espace,  
Sphinx chevelu, brillant mystérieux,  
Et sur tes pas laisses ta longue trace,  
Comme un panache illuminant les cieux :  
Qu'annonces-tu ? La paix ou bien la guerre ?  
Le choléra ? Quelque calamité ?  
Fus-tu choisi pour servir la colère  
De la divinité ?

Quel est ton nom, comète ? es-tu nouvelle,  
Sœur remplaçant une sœur qui s'éteint ?  
Viens-tu depuis ou précédés-tu celle  
Qu'on observait au temps de Charles-Quint ?  
Des Pharaons fus-tu contemporaine,  
Ou ton noyau, du chaos enfanté,  
A-t-il surgi sous la main souveraine  
De la divinité ?

O sphère ailée, en visitant les mondes,  
Du Tout-Puissant connais-tu le dessein ?  
Apportes-tu les ténèbres profondes,  
Le cataclysme et la mort dans ton sein ?  
D'un choc vas-tu réduire tout en poudre  
Pour nous punir de notre impiété ?  
Tes flancs, là-haut, recèlent-ils la foudre  
De la divinité ?

Il est probable, et nous l'espérons, que la comète passera sans répondre à toutes ces questions. La forme de plume recourbée qu'affecte sa queue veut peut-être dire que les plumes des mandarins Chinois et de l'Empereur de la Chine lui-même devaient s'incliner devant la diplomatie de lord Elgin. Du moins, cela nous fournit une transition tirée par les plumes, sinon par les cheveux, pour dire un mot des succès qui vient d'obtenir, dans le céleste empire, notre ancien gouverneur. Le traité avec la Chine, signé en séance solennelle et publique, en présence d'une légion de mandarins et de Chinois de tous les grades, et des chefs de l'expédition anglo-française, ouvre décidément l'Orient tout entier à la civilisation. La France a conclu un traité séparé de celui de l'Angleterre; on y a stipulé en faveur des missionnaires catholiques, et quant à l'indemnité des frais de la guerre et des exactions commises envers les marchands, elle ne s'élève qu'à la moitié de ce qui est payable à l'Angleterre, qui, du reste, avait souffert dans une plus grande proportion.

L'événement a été apprécié en France à un point de vue beaucoup plus élevé que celui des résultats purement matériels, comme on peut le voir par l'extrait suivant du journal le *Réveil*, rédigé par M. Granier de Cassagnac :

« Jamais, dit-il, la main de Dieu n'a soulevé plus fréquemment que de nos jours, devant la race humaine, les voiles de l'avenir. Les barrières qui ont séparé les peuples s'évanouissent comme par prodige. Toutes les portions du globe tendent à une mystérieuse unité. La paix, avec ses industries et ses trésors, y contribue comme la guerre avec ses ravages. Tout est bon pour ce travail : les idées nouvelles aussi bien que les choses en ruine; les nationalités qui se redressent aussi bien que celles qui s'écroutent. Les inventions désintéressées de la science apportent leur concours aux croyances antiques; le génie de l'homme agit où sa foi paraissait défaillir. A tous les horizons scintille un point lumineux. Tant d'efforts heureux de l'intelligence, tant de conquêtes matérielles n'annoncent-ils pas une rénovation morale? Il semble que les temps sont venus où l'humanité va retrouver tous ses droits et remonter le Sinaï resplendissant d'où la grande faute l'avait autrefois précipitée.

« Qu'on nous pardonne ce mouvement de joie en présence d'une grande

œuvre; trois cents millions d'hommes viennent d'être rattachés par un premier lien à la civilisation chrétienne. Pourrions-nous ne pas applaudir à un tel événement? L'impénétrable muraille de la Chine, ce symbole de l'esprit exclusif et stationnaire, vient d'être ouverte par les canons de la flotte française, unis aux canons de l'Angleterre. Tout chrétien a le droit de se réjouir en voyant appelées à la lumière des populations innumérables assises depuis tant de siècles dans l'ombre de la mort! »

Ceux de nos lecteurs qui se rappellent la part glorieuse que la corvette française la *Capricieuse*, autrefois attachée à la station navale du golfe St. Laurent, a prise à ce grand événement, apprendront en même temps, avec plaisir, que le Commandant Fortin vient de rendre, aux Iles St. Pierre et Miquelon, la visite si aimable qui nous fut faite, il y a trois ans, par le Commandant Belvéze. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier le compte-rendu de cette charmante excursion, publié dans la *Minerve*, dont le propriétaire, M. Napoléon Duverney, se trouvait au nombre des passagers de la *Canadienne*, cette fine et alerte voilière, qui compose, hélas! à elle seule, toute notre marine de guerre. C'est le 13 août que nos compatriotes entrèrent dans la rade de St. Pierre.

« Notre apparition, dit M. Duverney, y fut aussi subite qu'inattendue. Le canon résonna aux flancs de notre goëlette; on lui répondit du fort et bientôt nous vîmes arriver à nous, monté dans une baleinière, le commandant de la frégate *La Pérouse* M. Geoffroy-St. Hilaire, l'un des hommes les plus aimables que nous ayons rencontrés, et ce n'est pas peu dire. Tout le temps de notre séjour, sa politesse et son urbanité de français et de gentilhomme ne se démentirent jamais un seul instant à notre égard.

« Après les formalités d'usage, l'intimité ne tarda pas à s'établir, entre lui et notre brave commandant Fortin; leur exemple fut suivi, et tous fraternisèrent cordialement. Quand le langage est le même, pourquoi le cœur ne le serait-il pas ?

« Le lendemain, nous descendîmes à terre pour visiter la ville. Nous étudîmes aussitôt sa position et grâce aux abondantes notes que l'on nous fournit avec empressement, nous donnerons un aperçu géographique, statistique et commercial des Iles St. Pierre et Miquelon.

« L'île St. Pierre a environ 4 lieues de circonférence. Elle est stérile et composée de rochers et de petites montagnes qui s'élèvent jusqu'à une hauteur de 400 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'œil n'y découvre ni arbres ni arbrisseaux. Au Sud-Est de l'île est un morne remarquable, appelé *Tête de galanterie*, sur lequel se trouve un phare dont la lumière peut se voir à dix-huit milles en mer. Le havre et la rade de St. Pierre sont à l'Est de la ville. Le havre, appelé *Barachois*, peut admettre une cinquantaine de bâtiments de 100 à 400 tonneaux. A l'entrée, se trouve un banc, où l'on trouve, à mer basse, 5 ou 6 pieds d'eau et à mer haute 12 à 14 pieds.

« Une île appelée *l'île aux Chiens*, d'un mille de circonférence, se trouve à l'Est de St. Pierre et protège la rade contre les vents du large. Dans la rade qui se trouve au Nord-Ouest de l'île aux Chiens, des bâtiments de toute grandeur peuvent mouiller dans huit, dix et douze brasses d'eau. On peut y entrer par l'un ou l'autre des passages formés par l'île aux Chiens. C'est sur le bord du Barachois qu'est bâtie la ville de St. Pierre.

« Sur une pointe de rocher qui se trouve à l'entrée du Barachois est un fanal qui sert à éclairer l'entrée du havre.

« La ville de St. Pierre se compose de 150 à 200 maisons bâties en bois. Ses rues courent parallèlement au bord de la mer.

« Les principaux édifices de la ville sont :

« La maison du gouvernement, grande bâtisse en bois à deux étages entourée de cours, de parterres et de jardins très-bien tenus ;

« L'église, jolie construction en bois de date récente et qui rappelle beaucoup nos églises des campagnes du Canada ; puis l'hôpital, édifice en briques rouges, qui peut recevoir en même temps plus de 100 malades et qui est confié aux soins des Sœurs de St. Joseph.

« Parmi les édifices publics on peut citer encore la demeure et les bureaux de l'ordonnateur, la caserne des gendarmes, le tribunal, la prison, les ateliers du gouvernement, &c., &c.

« Pendant la saison de l'été, durant les pêcheries, la population de St. Pierre est d'environ 16,000 âmes. C'est à peine si on compte en hiver 1500 habitants.

« Tous les ans, vers la mi-avril, arrivent à St. Pierre un grand nombre de bâtiments envoyés par des armateurs de France et sur lesquels se trouvent plusieurs centaines d'hommes qui sont engagés par de grandes maisons pour venir faire la pêche sur les différents bancs :—De Terre-Neuve, le banc Vert, le banc de pierre et surtout le Banquereau.—Le gouvernement français dépense annuellement plusieurs millions de francs comme primes—non-seulement il paie une prime de 30 francs par chaque quintal métrique de morue, mais encore il donne à chaque armateur qui envoie des navires chargés de pêcheurs 50 francs par homme fait et 30 francs par mousse.—L'intention du gouvernement français, en donnant une aussi forte prime, est d'encourager autant qu'il lui est possible cette puissante ressource de commerce; d'un autre côté, il considère et il a été prouvé que ceux qui ont fait pendant plusieurs années la pêche reviennent fort bons matelots. Malgré cette prime élevée il y trouve encore un grand avantage durant l'été et pour sa marine marchande et surtout pour sa marine militaire. Tous ces pêcheurs ne passent que le temps de la pêche sur l'île et s'en retournent l'automne; c'est ce qui explique l'augmentation et la diminution de population.

« Un certain nombre de bâtiments de guerre viennent mouiller chaque année pour quelque temps dans la rade. Ce sont surtout des bâtiments

qui laissent la station des Antilles et viennent à St. Pierre passer les quelques mois de forte chaleur.

"Durant le séjour qu'ils y font, on occupe les marins à compléter un chemin magnifique qui a été commencé par les marins de l'*Iphigénie* et qui est continué cette année par les marins de la frégate *La Pérouse*.

"Quand ce chemin sera complété, il sera facile de faire le tour de l'île soit en voiture ou à pied. Depuis que l'on a commencé cette route sur le littoral, plusieurs maisons de pêche y ont été établies et l'on est actuellement à commencer la construction de plusieurs autres.

"Les magasins, les entrepôts de pêche, les sécheries, sont situés sur les bords du Barachois, du Havre et de l'île aux Chiens. Les principaux établissements de pêche appartiennent à la Compagnie Générale et sont situés en grande partie sur l'île aux Chiens.

"Il n'y a pas de troupes stationnées sur les îles St. Pierre et Miquelon; mais la garde en est confiée à 14 gendarmes.

"Il n'y a pas non plus de fort; mais une simple batterie de 6 canons.

"Comme dans toutes les colonies françaises, les différents bureaux publics ont un très nombreux personnel.

"Au Nord-Ouest de St. Pierre se trouve une île qui est appelée Langlade ou la petite Miquelon et qui est séparée par un passage de 3 milles de large, accessible au moins aux navires du plus fort tonnage.

"Cette île, qui n'a que 8 lieues de circonférence, est moins élevée que St. Pierre et a une surface assez unie. Une petite rivière appelée *Grande Rivière*, qui est bordée d'une assez grande quantité de sapins et d'épinettes, y prend sa source sur le haut des montagnes qui se trouvent dans l'intérieur et se décharge au Nord-Est de l'île où se trouvent des mouillages de 5 à 6 brasses d'eau.

"L'île est très-peu habitée. Il y a néanmoins quelques fermes et l'on s'y occupe de l'élevage du bétail que l'on reçoit de la côte de Terre-Neuve.

"Deux gendarmes font le service militaire dans Langlade.

"A quatre milles de cette dernière île, s'en trouve une autre qui est appelée La Grande Miquelon, et qui s'y joint par un banc de sable d'environ quatre milles de longueur.

"Cette île peut avoir 4 lieues de longueur sur 5 milles de largeur.

"Le milieu de l'île est élevé, mais sur les bords de la mer elle est assez basse; toutefois, il faut excepter le Cap Nord et une petite montagne remarquable qui se trouve sur la côte Nord-Est de l'île et appelée le *Chapeau* de Miquelon.

"Entre le Cap Nord et le Chapeau se trouve la rade de Miquelon au fond de laquelle est bâti un village de pêcheurs, où l'on voit une église et les bâtiments de l'administration."

Telle est une courte description de ces îles, seul reste d'un empire que possédait la France autrefois et qui était, dit Châteaubriand, plus vaste que toute l'Europe!

Le Commandant Fortin et nos autres compatriotes y ont reçu du gouverneur, M. Gervais, lieutenant d'artillerie en retraite, de M. Gauthier, ancien lieutenant de la *Capricieuse*, que personne n'a oublié en Canada, et qui est maintenant le commandant de la station du golfe, et de M. Geoffroy - St.-Hilaire, fils du célèbre naturaliste et capitaine de la frégate *La Pérouse*, les attentions les plus polies et les plus cordiales. Il y eut dîner et grande réception chez le gouverneur, bal à bord de la frégate, bal à bord de la *Canadienne* et pique-nique à l'île Langlade. Tout s'est passé avec la plus grande gaieté, qu'ont fait naître surtout nos bonnes vieilles chansons françaises, oubliées aujourd'hui en France, et qui font à présent fureur à St. Pierre et à Miquelon. Le gouverneur et les marins ont rendu un juste tribut d'éloge à la structure élancée de la *Canadienne* et à la bonne tenue de son équipage. Nos amis ont de plus assisté à l'examen du pensionnat des religieuses de St. Joseph et visité les écoles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes. On voit que dans ces parages éloignés l'éducation non plus n'est point négligée.

Cette description nous a entraîné, malgré nous, beaucoup trop loin; et il nous reste maintenant très peu d'espace pour parler de deux autres sujets que nous ne pouvons pas, en conscience, omettre: l'exposition annuelle de l'agriculture et de l'industrie du Bas-Canada et la consécration de la cathédrale des Trois-Rivières.

Pour ce qui est de l'exposition, après avoir renvoyé nos lecteurs aux excellents compte-rendus du *Pays* et du *Courrier du Canada*, nous nous contenterons de dire que si, d'un côté, les arrangements et les dispositions prises par le comité local étaient préférables à celles de l'année dernière, l'exposition, sur le tout, n'était pas supérieure et même, dans plusieurs départements, n'était pas égale à celle de 1857.

Nous devons signaler, parmi les objets exposés qui doivent le plus intéresser nos lecteurs, l'appareil à Gaz de M. Aubin, qui est maintenant introduit dans plusieurs maisons d'éducation aux Etats-Unis, et les excellents reliures, principalement de livres d'école, exposés par MM. Lovell, Beauchemin et Payette, et Miller. Dans le département des beaux-arts, un superbe buste de Jacques-Cartier, par M. Bourassa, un marbre funéraire, par M. Sobier, plusieurs beaux dessins à la plume, par M. Richer, et une vue de la *Capricieuse* dans la rade de Québec, faite en paille, par M. Honoré Blanc, décoré de la médaille de St. Hélène, étaient les objets les plus saillants. L'exposition des bestiaux et des chevaux était, en général, supérieure à celle de l'année précédente. Le département des grains et semences faisait preuve du zèle que mettent nos cultivateurs à expérimenter de nouvelles ressources; et tandis que l'horticulture, ne nous a point paru aussi dignement représentée qu'en 1857 et en 1856.

Les élèves des collèges et des écoles ont été, comme à l'ordinaire, jouir de

cet imposant, agréable et utile spectacle; et nous y avons remarqué un bien grand nombre de membres du clergé qui s'étant trouvés les jours précédents réunis aux Trois-Rivières pour la consécration de la cathédrale, ont profité de leur voyage pour se rendre à Montréal.

Le plan de cette église dont l'érection est due au zèle et à l'activité de Mgr. Cook et de M. Chabot, prêtre de l'évêché, a été conçu et exécuté par M. Victor Bourgeau, notre habile architecte.

"La longueur de l'Eglise est de 210 pieds et sa largeur de 86. Elle a la forme d'une croix, et elle est terminée par un rond point. Les longs pans ont 45 pieds au dessus du sol.

"La tour qui se projette en entier du corps de l'édifice, et qui n'est pas encore parachevée, a, à sa base, 40 pieds carrés, et doit s'élever avec la flèche qui doit la couronner à la hauteur de 225 pieds. Elle a, à ses quatre angles, des tourelles à crénaux dont l'élévation est de 148 pieds et qui lui donnent une élégance qui satisfait pleinement l'œil du visiteur. La tour a trois portes; dans celle du milieu est ménagé un magnifique portique, au-dessus duquel est posée sur la façade une belle pierre où sont représentés les armes de l'Evêque; elle a de plus trois étages en pierre de taille dont chacun a 40 pieds d'élévation. Le second étage est éclairé par trois grandes croisées gothiques et le troisième, quand il sera terminé, sera celui destiné à abriter les cloches et sera orné, sur chacune de ses faces, de deux châssis-jalousies.

"Chaque long pan compte 7 grands châssis hauts chacun de 27 pieds. La façade de l'édifice a deux châssis qui correspondent aux nefs latérales, tandis que la partie qui est située près du rond point et qui répond aux mêmes petites nefs est éclairée par deux belles rosaces taillées avec un goût rare. Les tourelles octogones placées aux quatre angles des murs ont 84 pieds d'élévation. De chaque côté de l'Eglise sont situés les transepts ou chapelles latérales, qui ont chacun 20 pieds de profondeur et qui sont ornés à leurs angles de contreforts. Chaque chapelle latérale est éclairée par une grande croisée et une rosace. Le rond point est éclairé par 4 grandes croisées au milieu desquelles apparait la rosace principale qui domine un peu le maître autel.

"L'Eglise est dans le genre gothique. Son intérieur comprend trois nefs, dont la principale compte 63 pieds d'élévation, depuis le plancher jusqu'au sommet de la voûte, sur une largeur de 40 pieds, et chaque nef latérale 33 pieds de hauteur sur 20 de largeur. Tout l'intérieur de l'édifice, à l'exception des parties occupées par les chapelles latérales, est orné de tribunes ou galeries, de forme ogivale, qui donnent sur la nef principale et qui reçoivent la lumière par des ouvertures pratiquées sur le toit. Ces galeries sont situées au-dessus des nefs latérales. La voûte principale et les deux voûtes latérales sont appuyées sur de belles rangées de colonnes à faisceaux."

On a inauguré en même temps un superbe jeu d'orgue de la facture de M. Ovide Paradis de St. Michel d'Yamaska, et une cloche, présent de MM. Turcotte et Laruc. Nous concevons qu'à part du sentiment religieux un certain orgueil national et local bien légitime se soit mêlé à cette fête, que le diocèse des Trois-Rivières ne devra jamais oublier et dont neuf évêques rehausseraient l'éclat par leur présence.

## DISTRIBUTION DE PRIX.

### College de Ste. Anne Lapocatiere.

#### COURS CLASSIQUE.

Prix de sagesse—Louis Bernier.

#### PHILOSOPHIE.

Physique—1er prix A Vallée, 2 B Francœur; 1er acc E Gagnon, 2 O Lajoie. Chimie—Prix E Gagnon; 1er acc B Francœur, 2 A Vallée. Géologie et Minéralogie—Prix E Bossé; 1er acc F Pelletier, 2 A Vallée. Astronomie—Prix B Francœur; 1er acc G Lajoie, 2 F Pelletier. Zoologie—Prix F Pelletier; 1er acc B Francœur, 2 E Gagnon. Mathématique—1er prix A Vallée, 2 J B Vallée; 1er acc L Fournier, 2 O Bélanger. Botanique—Prix L Bernier; 1er acc E Bossé, 2 A Vallée. Enseignement religieux—Prix E Bossé; 1er acc B Francœur, 2 A Vallée.

#### RHETORIQUE.

Excellence—Prix René Casgrain; 1er Chs Bacon, 2 C Potvin. Analyse sur la religion—Prix C Bacon; 1er acc R Casgrain, 2 T Cimon. Composition française—1er prix R Casgrain, 2 C Bacon; 1er acc T Cimon, 2 E Frenette. Versions—1er prix R Casgrain, 2 Chs C Bacon; 1er acc C Potvin, 2 E Frenette et A Casgrain. Thèmes—1er prix R Casgrain, 2 C Bacon; 1er acc A Paradis, 2 A Casgrain et C Potvin. Vers—1er prix R Casgrain 2 C Potvin; 1er

acc C Bacon 2 A Paradis. Interprétation des auteurs latins—Prix R Casgrain; 1er acc C Bacon 2 A Casgrain et C Potvin. Versions grecques—1er prix C Bacon et C Potvin; 1er acc R Casgrain, 2 A Paradis. Interprétation des auteurs grecs—Prix C Bacon et C Potvin; 1er acc R Casgrain 2 A Paradis. Mémoire—Prix C Bacon 1er acc R Casgrain 2 A Casgrain et T Cimon. Algèbre—Prix C Potvin et C Bacon; 1er acc E Frenette 2 A Paradis et R Casgrain.

## BELLES LETTRES.

Excellence—Prix C Desjardins; 1er acc E Roy 2 A Fafard. Analyse sur la religion—Prix A Gauvreau; 1er acc C Desjardins 2 A Fafard. Composition française—1er prix C Desjardins 2 E Roy; 1er acc A Fafard 2 A Gauvreau. Vers latins—1er prix C Desjardins 2 A Gauvreau; 1er acc O Potvin 2 E Roy. Versions latines—1er prix C Desjardins 2 E Roy; 1er acc A Gauvreau 2 A Fafard. Thèmes latins—1er prix C Desjardins 2 A Gauvreau; 1er acc O Potvin 2 A Fafard. Interprétation des auteurs latin—Prix C Desjardins; 1er acc E Roy 2 A Gauvreau. Versions grecques—1er prix E Roy 2 A Gauvreau; 1er acc C Desjardins 2 A Fafard. Thèmes grecs—1er prix A Gauvreau 2 A Fafard 1er acc C Desjardins 2 E Roy. Interprétation des auteurs grecs—Prix C Desjardins; 1er acc E Roy et A Gauvreau. Mémoire—Prix A Fafard; 1er acc E Roy et C Desjardins 2 A Gauvreau. Anglais—Prix A Gauvreau; 1er acc Amb Fafard 2 Ed Roy et Cléophas Desjardins.

## VERSIFICATION.

Excellence—Prix X Bernier; 1er acc L Fréchette 2 B Bernier. Composition française—1er prix L Fréchette 2 X Bernier; 1er acc B Bernier 2 G Robichaud. Versions latines—1er prix L Fréchette 2 X Bernier; 1er acc B Bernier 2 G Robichaud. Thèmes latins—1er prix X Bernier, 2d L Fréchette; 1er acc G Robichaud, 2d B Bernier. Vers Latins—1er prix L Fréchette, 2d X Bernier; 1er acc B Bernier, 2d G Robichaud. Interprétations des auteurs latins—Prix X Bernier; 1er acc L Fréchette, 2d G Robichaud. Thèmes Grecs—1er prix X Bernier, 2d G Robichaud; 1er acc Bernard Bernier, 2d L Fréchette. Interprétations des auteurs grecs—1er prix X Bernier, 2d B Bernier; 1er acc L Fréchette, 2d G Robichaud. Mémoire—Prix G Robichaud; 1er acc X Bernier, 2d B Bernier. Anglais—1er prix G Robichaud, 2d X Bernier; 1er acc L Fréchette, 2d B Bernier.

## HUMANITES.

Excellence—Prix J Desjardins; 1er acc G Amiot, 2d T Couillard. Composition Française—1er prix, E Fréchette, 2d J Desjardins; 1er acc E Perrault, 2d A Michaud. Versions latines—1er prix J Desjardins, 2 G Amiot; 1er acc A Michaud, 2d T Couillard. Thème latins—1er prix, E Auclair, 2d T Couillard; 1er acc G Amiot, 2 H Kérouac. Interprétation des auteurs latins—1er prix, J Desjardins, 2d A Michaud; 1er acc N Dionne, 2d E Auclair. Interprétation des auteurs grecs—1er prix, A Girard, 2d G Amiot; 1er acc J Pelletier, 2d H Kérouac. Mémoire—Prix, A Girard; 1er acc N Dionne, 2d G Amiot. Anglais—1er prix, J Desjardins, 2d H Kérouac; 1er acc N Dionne et A Michaud, 2d A Girard et P Moreault. Histoire Universelle—1er prix, X Bossé, 2d Olivier Bélanger; 1er acc E Fréchette, 2d A Vallée. Plainchant—Prix, J-B Vallée et F Pelletier; 1er acc C Bernier, 2d Olivier Bélanger. Musique Instrumentale, violon, flûte, etc.—Prix Cléophas Desjardins; 1er acc A Michaud, 2d E Roy. Piano—Prix, E Fréchette; 1er acc A Michaud, 2d P Bégin. Dessin—1er prix, A Vallée, 2d L Bernier; 1er acc E Gagnon, J-B Vallée. Horticulture—1er prix, L Bernier, 2d P Moreault; 1er acc E Auclair, 2d A Casgrain.

## COURS ANGLAIS.

Prix de sagesse—J Langlais.

## CLASSE SUPERIEUR.

Excellence.—Prix P Hudon; 1er acc O Soucy, 2d W Tremblay, 3e C Rouleau, 4e I Langlais. Amplifications françaises.—1er prix P Hudon, W Tremblay; 1er acc O Soucy, 2d W Guay, 3e J Lepage, 4e I Langlais. Exercices anglais.—Prix P Hudon; 1er acc J Lepage, 2d P Paradis, 3e E Larwill, 4e T Catellier. Exercices français.—1er prix, P Hudon, 2d O Soucy; 1er acc A Langlais, 2d I Langlais, 3e W Tremblay, 4e C Rouleau. Versions anglaises.—1er prix, P Hudon, 2d O Soucy; 1er acc W Tremblay, 2d I Langlais, 3e C Rouleau, 4e Alphonse Pelletier. Analyse logique.—Prix C Rouleau; 1er acc J Souldard, 2d P Hudon, 3e A Fafard, 4e N Bolduc. Tenue des livres.—Prix P Hudon; 1er acc E Larwill,

2d Alphonse Pelletier, 3e W Tremblay, 4e I Langlais. Traduction des auteurs anglais.—Prix C Rouleau; 1er acc P Hudon, 2d J Lepage, 3e I Langlais, 4e N Bolduc. Arithmétique.—Prix P Hudon; 1er acc W Guay, 2d C Rouleau, 3e L Chiniquy, 4e A Langlais. Dessin linéaire.—Prix A Pelletier; 1er acc Jos Lepage, 2d W Tremblay. Mémoire.—Prix W Tremblay; 1er acc P Hudon, 2d C Rouleau, 3e P Paradis, 4e A Fafard. Histoire du Canada et Histoire Romaine.—1er prix, P Hudon, 2d J Lepage; 1er acc W Tremblay, O Soucy, 2d N Bolduc, 3e A Langlais, 4e C Rouleau. Géographie.—Prix J Lepage; 1er acc P Paradis, 2d W Guay, 3e L Chiniquy, 4e L Marceau. Ecriture.—Prix, J Lepage; 1er acc O, Giasson, 2d A. Pelletier, 3e T. Catellier, 4e M. Guay.

## TROISIEME CLASSE.

Excellence.—Prix, A Blais; 1er acc J Fortier, 2d L Hudon, 3e L Gagnon. Exercices Anglais.—1er Prix, M Hudon, 2d A Blais; 1er acc J Fortier, 2d L Gagnon, 3e J Michaud, 4e D Dubé. Exercices Français.—1er Prix, L Gagnon, 2d A Blais; 1er acc J Fortier, 2d M Hudon et D Dubé, 3e J Pelletier, 3e R Rioux. Versions anglaises.—1er Prix, M Hudon et A Blais, 2d J Fortier et L Gagnon; 1er acc J Michaud, 2d Remi Pelletier et E Caron, 3e J Pelletier, 4e S Rioux. Traduction des auteurs anglais.—Prix A Blais; 1er acc M Hudon, 2d J Pelletier, 3e J Fortier, 4e E Gauvreau. Arithmétique.—Prix, M Hudon et E Gauvreau; 1er acc A Blais, 2d J Fortier, 3e J Pelletier, 4e R Pelletier. Mémoire.—Prix, J Fortier et A Blais; 1er acc M Hudon, 2d R Rioux et J Pelletier, 4e Z Gagnon. Géographie.—1er Prix, J Fortier et A Blais, 2d M Hudon; 1er acc R Pelletier, 2d Garon, 3e E Gauvreau, 4e Z Gagnon. Ecriture.—Prix J Fortier; 1er acc R Rioux, 2d A Fortin.—Histoire du Canada.—Prix M Hudon; 1er acc J Durand, 2d J Fortier, 3e E Gauvreau et S Garon, 4e J Pelletier.

## SECONDE CLASSE.

Excellence.—Prix, P Boily; 1er acc A Ouellet, 2 P Sylvain, 3e J Pelletier, 4e S Frazer. Exercices anglais.—1er prix, A Ouellet, 2d H Dubé; 1er acc J Ouellet, 2d J Pelletier, 3e G Milville, 4e S Frazer. Exercices français.—1er prix, P Boily, 2d P Sylvain, 3e J Pelletier, 4e G Bernier. Versions anglaises.—1er prix, P Boily, 2d P Sylvain, 1er acc J Ouellet, 2d G Bernier, 3e A Ouellet, 4e T Vennier. Traduction des auteurs anglais.—Prix H Dubé; 1er acc P Sylvain et P Boily, 2d S Frazer et J Guay, 3e A Ouellet et J Pelletier. Arithmétique.—Prix P Boily; 1er acc A Ouellet, 2d S Frazer, 3e H Dubé, 4e P Sylvain. Géographie.—1er prix, J Pelletier, 2d P Boily; 1er acc A Ouellet, P Sylvain et H Dubé, 2d François Pelletier et P Sylvain, 2d H Dubé. Mémoire.—Prix P Boily; 1er acc J Pelletier, 2d H Dubé et A Ouellet, 3e P Sylvain et G Bernier. Prononciation anglaise.—Prix J Guay; 1er acc T Vennier, 2d H Dubé et E Hudon. Ecriture.—Prix P Michaud; 1er acc J Marier et C Michaud, 2d J Ouellet, E Michaud et H Dubé

## CLASSE ELEMENTAIRE.

Excellence.—Prix E Talbot; 1er acc J Nelligan, 2d E Dionne, 3e P Pelletier, 4e T Pelletier. Exercices anglais.—1er prix, J Nelligan, 2d J Jarvis; 1er acc T Pelletier, 2d Ed Talbot, 3e T Shean, 4e S Hume. Exercices français.—1er prix, E Talbot, 2d E Dionne; 1er acc A Marquis, 2d P Pelletier, 3e J Nelligan, 4e D Dion. Traduction des auteurs anglais.—1er prix, T Pelletier, 2d J Nelligan; 1er acc E Dionne, 2d P Gauvreau, 3e E Talbot, 4e E Grendin et J Jarvis. Arithmétique—Prix, A Marquis; 1er acc A Dionne, 2d J Nelligan, 3e E Groudin 4e T Shean et E Talbot. Mémoire.—Prix, A Dionne; 1er acc E Talbot, 2d P Pelletier, 3e T Pelletier et 4e P Hamel. Géographie.—1er prix, E Dionne, 2d P Pelletier; 1er acc T Pelletier, 2d E Talbot, 3e A Marquis et L Tétu. Prononciation anglaise.—Prix, J Jarvis; 1er acc J Nelligan, 2d E Dionne, 3e E Cimon et 4e E Casgrain. Ecriture.—Prix, J Nelligan; 1er acc T Shean et T Pelletier, 2d E Dionne, 4e D Dion, 4e E Talbot et L Tétu. Musique vocale 1ère section.—1er prix, P Paradis, 2d R Rioux, 3e J Lepage; 1er acc N Tremblay et L Bégin, 2d N Bolduc et J Ouellet, 3e L Chiniquy et A Ouellet. 2e Section.—1er prix, H Dubé, 2d D Dion, S Frazer; 1er acc J Langevin et V Gagnon 2d J Pelletier et G Girard, 3e E Groudin et P Sylvain. Horticulture.—1er prix, J Michaud, 2d O Soucy, 3e M Gauvin et 4e J Langlais; 1er acc T Dugal, 2d T Caron 3e A Fortin et 4e P Boily.